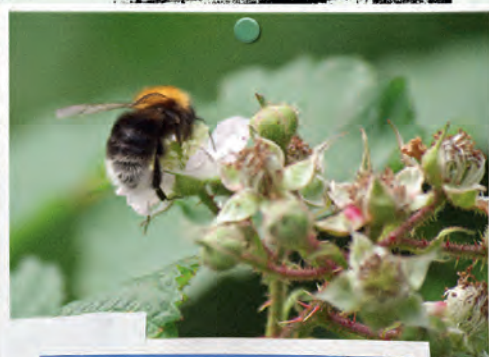


vivre à **PLOEMEL**



Ploemel 2030 : phase 4

Présentation des plans APS
(Avant Projet Simplifié)

CCAS mobilité

Analyse des besoins sociaux
pour entrer en phase d'actions

Animations à la médiathèque

Retour sur le 33^{ème} prix des
Incorruptibles

Sommaire



22

Petite enfance un nouveau mode d'accueil des jeunes enfants est à venir sur la commune

Ce projet permettra, au quatrième trimestre 2023, d'accueillir jusqu'à 4 assistant.e.s maternel.le.s, soit un total de 16 enfants.

Conseil municipal	4
Zoom service communal	8
Service à la population	10
La police vous informe	14
Finances	15
Ploemel 2030	16
Urbanisme	18
Travaux	19
Environnement	20
Enfance et jeunesse	22
Vie scolaire	26
CCAS	30
Vie culturelle et associative	32
Associations	36
Commerces	43
Expression de la minorité	44
AQTA Interco'	45
Agenda	46
Mon mémo	47

Vos élus à votre disposition sur rendez-vous



1

Jean-Luc Le Tallec
Maire



2

Muriel Granger
1^{ère} adjointe à la culture, à la valorisation du patrimoine, à la communication et à l'événementiel



3

Claude Géronimi
2^{ème} adjoint à la finance et à « Ploemel 2030 »



4

Morgan Le Boulaire
3^{ème} adjointe à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse



5

Christian Bouilly
4^{ème} adjoint aux travaux et à l'urbanisme



6

Sylvie Morvant
5^{ème} adjointe aux affaires sociales, à la santé et au CCAS



7

Christophe Le Falher
6^{ème} adjoint à l'environnement et au développement durable



8

Martine Roy
Déléguée aux affaires scolaires



9

Lénaïck Le Port-Hellec
Déléguée à l'intercommunalité



10

Éric Le Marec
Délégué aux travaux



11

Louis Le Belz
Délégué aux manifestations et aux associations

UN SUJET À PROPOSER ? UNE REMARQUE ? CONTACTEZ-NOUS SUR MAIRIE@PLOEMEL.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Luc Le Tallec, Maire **RÉALISATION** : Muriel Granger, 1^{ère} adjointe **RÉDACTION** : Élus, personnel communal, écoles, associations
CONCEPTION : UC Création **IMPRESSION** : IOV Imprigraph Gpe Arradon 02 97 40 87 87 **DÉPÔT LÉGAL** : n°2177 - 2^{ème} trimestre 2022 **TIRAGE** : 1850 exemplaires - Imprimé sur papier 100% recyclé - fabrication française **CRÉDITS PHOTOS** : commune de Ploemel, écoles, associations, Nikki Garcia, DepositPhotos



Jean-Luc Le Tallec
Maire de Ploemel

Édito du Maire

2

2020 et 2021 resteront dans l'histoire avec une crise sanitaire sans précédent. Notre vie sociale a été mise à rude épreuve avec parfois des conséquences sur le moral (couvre-feu, confinement, interdiction de visiter ses proches à l'hôpital et à l'EPHAD...). Le début d'année n'a pas été également des plus réjouissants avec les aléas post-covid et l'invasion russe en Ukraine. Sur ce point, j'en profite pour saluer la solidarité qui s'est organisée à Ploemel lors de l'appel à la mobilisation générale liée à la collecte de produits de première nécessité.

L'économie mondiale, déjà bouleversée et fragilisée par la pandémie, fait face à l'inflation. La flambée de certains prix notamment sur l'énergie (essence, gaz, électricité), sur des matériaux et également sur des denrées alimentaires, impacte déjà fortement le porte-monnaie des citoyens et cela risque malheureusement de s'accroître à la rentrée de septembre.

Toutefois, ces derniers mois, nous respirons et avons fait « tomber le masque ». Restons cependant prudents en respectant le plus souvent possible les gestes « barrière » et réjouissons-nous de retrouver nos proches, les visages et les sourires. Le plaisir de se retrouver est une bouffée

d'oxygène qu'il faut apprécier surtout avec les festivités printanières et estivales qui reprennent.

Dans cette nouvelle édition du Vivre à Ploemel, vous allez découvrir que vos élus avancent sur les projets communaux : Ploemel 2030 et la construction du complexe sports et loisirs et du restaurant municipal, le lancement des travaux de rénovation énergétique pour les logements communaux pour la fin d'année, le déploiement de la fibre optique qui se poursuit, le démarrage du chantier de piste cyclable qui reliera Ploemel à Brech dès cet automne, la création d'une MAM (maison d'assistants maternels), la mise en place d'un « city stade » ou terrains multisports.

À ce sujet, parlons sports. Ploemel est labellisée Terre de jeux 2024 et organise sa première fête du sport le 17 septembre prochain au stade de Kermarquer. Venez nombreux petits et grands, en famille ou entre copains, et faites-le savoir autour de vous !

Je vous laisse découvrir cette nouvelle édition et vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Jean-Luc Le Tallec
Maire de Ploemel

Extraits des séances du Conseil Municipal

Finances · Urbanisme · Enfance-Jeunesse · Ressources humaines · Patrimoine ·
Intercommunalité · Affaires générales



Bon à savoir

→ Retrouvez l'intégralité des séances du conseil municipal sur le site de la commune

www.ploemel.fr

20.01

CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JANVIER 2022



GOVERNANCE

Installation d'une nouvelle conseillère municipale suite à une démission

Les suivants de la liste, Madame Loisel et Monsieur Métayer, ayant remis leur démission, Séverine Cottin est la suivante de la liste du groupe " Ploemel 2020 - Et si on décidait ensemble ?"

→ *Le conseil municipal prend acte de l'installation de Madame Cottin*

Modification de membres aux commissions municipales

Suite à la démission d'un membre du conseil municipal, il est nécessaire de revoir la composition des commissions.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

INTERCOMMUNALITÉ

Signature d'une convention avec AQTA pour le service de bus itinérant

La mairie met à la disposition du multi-accueil itinérant, la salle Saint-André, 2 jours par semaine (lundi et mardi) de 8h à 18h.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

RESSOURCES HUMAINES

Gratification dans le cadre d'un stage en médiathèque

Versement d'une gratification pour la stagiaire dans le cadre de son enseignement universitaire à Aix Marseille pour un stage réalisé à la médiathèque.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

FINANCES

DETR/DSIL pour 2022 - le complexe sports et loisirs

Autorise le Maire à déposer les dossiers de subvention auprès des financeurs de l'État, du département, ou tout autre financeur en vue de la réalisation de ce programme de travaux.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

DETR/DSIL pour 2022 - les ateliers municipaux

Reformuler une demande de financement au titre de la DETR/DSIL pour le projet de travaux aux ateliers municipaux.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

URBANISME

Autorisation au Maire de déposer des dossiers d'urbanisme

Dépôt des demandes d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux, sous réserve d'avoir réservé préalablement la validation financière de l'opération.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Signature d'une convention complémentaire avec RTE pour la liaison souterraine Kerhellegan - Pluvigner

Autorise le Maire à signer la convention autorisant le passage sur la parcelle cadastrée : G1684 pour les travaux de renforcement de la ligne électrique avec RTE.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*



CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 MARS 2022



ENFANCE - JEUNESSE

Signature d'une convention de partenariat avec l'ESP (Entente Sportive Ploemeloise)

Approuve le principe de mise à disposition son mini bus afin que le club de football (ESP) puisse venir chercher les enfants au centre de loisirs (et inversement).

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Mise en place des chantiers jeunes - Contrat d'engagement et principes

• Approuve le contrat d'engagement qui vaut règlement et autoriser le Maire, ou son adjointe déléguée, à signer le contrat d'engagement avec les jeunes.

• Approuve le principe d'une gratification de 15 € (mission de 3 heures maximum) qui sera versée sous la forme d'une remise aux jeunes participants à un mini séjour ou d'une activité « loisirs jeunes » organisés par le service jeunesse, ou sous la forme d'un bon d'achat.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Adoption des tarifs pour les mini séjours

Un mini séjour est organisé au Futuroscope les 14 et 15 avril. Ce séjour est mutualisé avec les communes de Brech et Plougoumelen. Approuve les tarifs suivants :

Q1 : 76,51 € / Q2 : 85,50 € / Q3 : 90,00 € / Q4 : 98,98 € / Q5 : 103,55 € / Extérieur 117,02 €

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

FINANCES

Adoption des comptes de gestion 2021: budget de la commune et budget lotissement

Les comptes de gestion établis pour l'année 2021 n'appellent aucune observation, ni réserve de la part du conseil municipal. Approuve les comptes de gestion du budget principal de la Commune et du budget annexe lotissement.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Adoption des comptes administratifs 2021: communes et lotissement

Les résultats de chacun des comptes administratifs sont conformes à ceux des comptes de gestion. Adopte les comptes de gestion du budget principal de la Commune et du budget annexe lotissement.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Affectation du résultat 2021 : budget commune

Affecte le résultat ainsi qu'il suit : excédent de fonctionnement

- Excédent de fonctionnement reporté : 350 000,00 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 1 202 322,74 €
- Excédent d'investissement : 698 579,62 € (Solde reporté en recettes d'investissement sur la ligne budgétaire 001).

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Affectation du résultat 2021 : budget annexe lotissement

Affecte le résultat ainsi qu'il suit : excédent de fonctionnement

- Excédent de fonctionnement reporté : 48 216 €
- Déficit d'investissement : - 11 690 €

(Solde reporté en dépenses d'investissement sur la ligne budgétaire 001).

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

... suite →

Vote des taux d'imposition - année 2022

Maintenir pour 2022 les taux d'imposition des taxes directes locales Taux communaux : TFB 40,34% / TFNB 45,27%.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Subvention 2022 au CCAS de Ploemel

Verse une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € (article 657362) au Centre Communal d'Action Sociale de Ploemel.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Subvention aux associations 2022

Voir détail sur www.ploemel.fr.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Cotisation aux organismes 2022

Voir détail sur www.ploemel.fr.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Contrat d'association 2021 : École Sainte Marie

Fixe la prise en charge à la somme de 128 381,03 € pour les élèves des classes élémentaires et maternelles de l'école privée Ste Marie.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Subventions scolaires année 2022

- 75€ / enfant au titre des aides à caractère scolaire
- 20€ / élève ploemeloise à l'occasion de voyages éducatifs ou séjour au-delà d'une journée
- 1500€ par école pour aide au titre de projets pédagogiques
- 1200€ pour le financement d'un projet artistique
- 1400€ pour le spectacle commun de Noël

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Vote du budget 2022 de la commune

Le budget est voté par chapitres et est arrêté à :

- En fonctionnement : 3 491 000 €
- En investissement : 11 690 €

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Vote du budget annexe Lotissement 2022

Le budget est voté par chapitres et est arrêté à :

- En fonctionnement : 303 000 €
- En investissement : 6 085 000 €

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Affectation d'un don au profit de la médiathèque

La présidente de l'association « La musique des mots » a informé la municipalité de la dissolution de l'association avec transfert des biens et avoirs au profit de la commune. Accepte le don de 3 895,85 € de l'association la Musique des Mots.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Dépôt d'un dossier DSIL 2022 pour la création d'un chaucidou

Adopte l'opération et les modalités de financement prévisionnel (projet à 185 500 €)

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Adoption du plan de financement prévisionnel et demande de subventions pour la création d'un plateau multisports

Valide l'emplacement du city Stade (terrain omnisports) à Kermarquer, parcelles E 8-10-11 appartenant au bureau d'aide sociale-CCAS. Le plan de financement prévisionnel est arrêté à 46 500 € HT.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

PATRIMOINE

Cession d'une parcelle à Kerbernès pour l'installation d'un assainissement

Autorise le Maire à acter cette cession au prix de 110€/m² HT pour environ 50 m² soit environ 5 500€ HT à laquelle se rajoutera les frais de bornage et d'actes.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

28.04

CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 AVRIL 2022



RESSOURCES HUMAINES

Création d'emplois saisonniers pour le service technique

Créer 4 emplois non permanents à temps complet : 2 postes en juillet et 2 postes en août, pour renforcer l'équipe et faire face à l'accroissement saisonnier d'activité.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

URBANISME

Modification simplifiée n°1 du PLU de Ploemel - modalités de mise à disposition du dossier au public

Mettre à disposition pendant une durée d'un mois du 30 mai au 27 juin 2022, le dossier de modification simplifiée.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

FINANCES

Demande de fonds de concours auprès de la communauté de communes AQTa pour le projet de restaurant municipal

Sollicite auprès de la Communauté de Communes AQTa l'attribution d'un fonds de concours, d'un montant de 150 000 € pour la construction d'un restaurant municipal.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

SÉCURITÉ

Renforts de gendarmerie pour la saison estivale 2022

Autorise le Maire à signer la convention et à payer la dépense de 3 298,61€ au BP 2022.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

TRAVAUX

Stade de Kermarquer - Convention avec la SAUR pour la surveillance et l'entretien des installations de collecte des eaux usées

Autorise le Maire à signer la convention avec la SAUR pour la surveillance et l'entretien des installations d'eaux usées à Kermarquer.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*



RESSOURCES HUMAINES

Protection sociale complémentaire au profit des agents - débat sur les garanties accordées

Le conseil municipal a pris acte de ses obligations et a débattu des enjeux de la protection sociale complémentaire. Il propose qu'une étude soit menée auprès des agents afin de connaître leurs besoins en matière de souscription à une mutuelle santé.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

ENFANCE - JEUNESSE

Séjour pendant les vacances - tarification 2022

La commune de Ploemel souhaite proposer des séjours aux enfants et aux jeunes cet été. Tarifs disponibles sur le site www.ploemel.fr

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

URBANISME

Instruction des demandes d'autorisation du droit des sols par le service d'instruction mutualisé d'AQTA

Autorise le Maire à signer la convention avec le service de l'IDS d'AQTA.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

FINANCES

Indemnité pour le gardiennage de l'église

Autorise le Maire à payer la somme de 479,86€ sur le budget général 2022 de la commune, le gardien résidant désormais sur la commune.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Constitution d'un groupement de commandes pour la location et maintenance des photocopieurs

Acter la constitution d'un groupement de commandes entre les villes de Pluneret, Étel, Ploemel, Landaul et Carnac pour le marché de location et maintenance de copieurs 2023-2027 et de désigner la ville de Pluneret comme le coordonnateur.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

AFFAIRES GÉNÉRALES

Jury d'assises 2023 - Tirage au sort

Le conseil municipal fait procéder publiquement au tirage au sort à l'issue duquel les personnes sont susceptibles de siéger au jury d'assise.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*



Le conseil n'a pas encore eu lieu au moment de l'impression.



Bon à savoir

→ Retrouvez l'intégralité des séances du conseil municipal sur le site de la commune www.ploemel.fr



Interview

DES DEUX RESPONSABLES DE RESTAURATION MUNICIPALE

2 cantines municipales



GROEZ-VEN
02 97 56 86 58



140
repas / jour



RETOUR À 2 SERVICES DEPUIS LE 5 MAI



Restauration
en liaison froide



**NOTRE PRESTATAIRE
RESTAURATION**

QUI S'OCCUPE DES ENFANTS PENDANT LE TEMPS DE RESTAURATION SCOLAIRE ?

Les agents du service de restauration ont pour mission pendant le service de servir les enfants à table mais aussi d'apporter leur assistance pour les accompagner vers autonomie.

Au premier service, dans les 2 cantines, un renfort est assuré pour aider les plus petits.

EN QUOI CONSISTE VOTRE TRAVAIL ?

Les missions sont variées mais pour résumer, il faut préparer les salles de restaurant, préparer les desserts en portions individuelles (car elles arrivent en grands contenants pour limiter les déchets types pots de yaourts), couper le pain, chauffer des plats, vérifier les présences, accompagner les convives et veiller au respect des lieux et du règlement intérieur, entretenir les locaux et le matériel de restauration, débarrassage des tables et contrôle du service vétérinaire.

BRUIT, MYTHE OU RÉALITÉ ?

Malheureusement une réalité qui ne diminue pas au fil des années. Cet environnement très sonore est préjudiciable pour la santé et cela génère du stress car les adultes sont obligés d'élever la voix pour se faire entendre.

Le règlement intérieur n'est pas suffisamment appliqué pour faire davantage respecter la discipline. Le futur bâtiment sera insonorisé grâce à des nouveaux matériaux et cela permettra d'être un moyen supplémentaire à la gestion du bruit.

1 RESPONSABLE
+ 2 AUTRES
AGENTS DE
RESTAURATION
POUR CHAQUE SITE



185
repas / jour

3 SERVICES

SAINTE-MARIE
06 78 20 66 25



6,09€ COMBIEN ÇA COÛTE DE
MANGER À LA CANTINE ?

Cette question est intéressante car au prix payé au fournisseur de repas s'ajoute un ensemble de frais comme les dépenses de personnel, les fluides (eau, électricité), des frais de gestion. Le calcul sur l'année scolaire précédente ramène ce coût à 6.09 €/repas.

ÉLABORATION DES MENUS

Les menus sont élaborés par une diététicienne de chez AGORA par cycle de 20 repas minimum en tenant compte du G.E.M.R.C.N (Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition) mais aussi du plan national nutrition santé (P.N.N.S) et de la Loi EGalim. S'y ajoute le calendrier saisonnier des fruits et légumes. Ce cadre réglementaire strict s'applique à l'ensemble du secteur de la restauration collective.

Le G.E.M.R.C.N prévoit : Un contrôle des fréquences d'apparition des aliments en fonction de leur composition. Un contrôle des grammages des portions servies selon l'âge et l'institution des convives (maternel, élémentaire, adolescent ou adulte). Des recommandations spécifiques relatives aux services de sel, pain, eau, sauces.



RESPECT DES NORMES D'HYGIÈNE

Toute l'équipe de restauration doit s'assurer du respect des normes d'hygiène (HACCP) : le respect de la chaîne du froid chaud, le plat témoin, le nettoyage des salles avec des produits d'hygiène appropriés, le contrôle et l'analyse de l'eau. La responsable de site est chargée de veiller au respect des procédures.

MENEZ-VOUS DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ?

Bien sûr, c'est essentiel dans notre métier et c'est d'ailleurs une orientation de politique nationale très forte car le gâchis est encore trop important. Des actions de sensibilisations ont eu lieu dans les écoles avec des interventions de l'intercommunalité et des pesées ont été réalisées les 2 et 21 juin.



C'EST POUR QUAND LA NOUVELLE CANTINE ?

Le projet avance, mais vous retrouverez la présentation de ce projet dans les pages « Ploemel 2030 » avec l'article de Claude Géronimi, adjoint à la finance et à Ploemel 2030, **en page 16.**

Conseiller numérique

Des cours d'informatique pour tous les niveaux et tous les âges



Que ce soit pour renouveler une carte d'identité, compléter un dossier en ligne ou encore prendre un rendez-vous, nous rencontrons tous et toutes des difficultés avec les outils informatiques. Les rendez-vous et ateliers permettent de se familiariser avec les outils numériques.

Depuis la mise en place des ateliers, les retours sont très positifs et encourageants. Les participants, parfois hésitants au départ, sont de plus en plus à l'aise avec leurs outils numériques et plus de 80 personnes ont pu bénéficier de ses conseils.

Les mercredis du numérique

Durant les vacances d'été, des ateliers ludiques autour du numérique sont proposés aux enfants à partir de 8 ans. Découverte de la réalité virtuelle, création d'animations sur tablette ou encore programmation de robots, toutes ces activités stimulent la créativité et font découvrir l'envers des applications et outils numériques. Ces ateliers sont gratuits et se déroulent le mercredi à la médiathèque.

Présent tous les mardis et mercredis à la médiathèque, Hugo, conseiller numérique, peut vous aider à réaliser vos démarches en ligne, à configurer votre smartphone ou tablette ou encore à organiser vos documents sur votre ordinateur. Le mardi matin, il vous reçoit sur rendez-vous pour un accompagnement personnalisé et l'après-midi, il propose des ateliers thématiques par petit groupe.

Pourquoi la bonne adresse est-elle si importante ?



C'est un petit article de la loi « 3DS » (Loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale), mais il a une importance considérable : « *Le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation.* » Il prévoit qu'il revient à la commune de transmettre ses adresses à l'administration centrale, c'est-à-dire à la BAN (Base adresse nationale).

Un décret fixera bientôt les modalités d'applications de cet article mais ce qu'il faut d'ores et déjà retenir : toutes les communes doivent mettre à jour leurs adresses, et ce sont bien elles qui ont « la responsabilité pleine et entière » de celles-ci. Il revient donc aux communes de créer ou mettre à jour leur base d'adresses, puis de la transmettre à la BAN, sur le principe du « dites-le nous une fois ».

Ce qui est important à retenir, c'est que l'administration centrale se chargera de « dispatcher » les bases locales aux différents opérateurs qui en ont besoin (opérateurs de téléphonie, La Poste, l'Insee, les GPS, etc.). Autrement dit, pour prendre l'exemple de la fibre, dès qu'une commune a créé sa BAL, les coordonnées géographiques de chaque bâtiment peuvent être transmises aux opérateurs sous forme de points de livraison, ce qui permet le déploiement. Avant, il y avait une myriade d'intervenants ce qui pouvait engendrer des erreurs la base.

La Commune de Ploemel travaille sur ce dossier sans attendre le décret car l'installation de la fibre requiert une base adresses fiable. L'inexistence d'adresses précises et référencées pose également bien d'autres problèmes aux habitants : pour les livraisons, par exemple, ou encore – plus important – pour faire venir les services de secours d'urgence.

Ploemel a obtenu le label « Terre de Jeux 2024 »

La célébration, l'héritage et l'engagement



En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques. La ville de Ploemel a souhaité participer à cette aventure et s'est vue attribuer, le 28 avril dernier, le label "Terre de Jeux 2024" !

Ploemel contribuera, à son échelle, aux trois grands objectifs : la célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ; l'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ; et l'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Les deux axes d'actions sont :

- La construction du complexe sports et loisirs avec un dojo et une salle parquetée, qui devra démarrer début 2023.
- La journée de la « Fête du sport », le 17 septembre prochain, qui invitera le public à découvrir les associations sportives de notre territoire et à s'initier aux différents sports.

D'autres actions pour fédérer autour du sport et des Jeux Olympiques sont aussi envisagées.

Nouveauté DÉCLALOC'

Déclarez votre meublé de tourisme sur une plateforme dédiée

Depuis le 1^{er} avril, DÉCLALOC', la plateforme de déclaration CERFA en ligne de meublé de tourisme et chambres d'hôte*. DÉCLALOC' permet désormais à l'hébergeur d'effectuer en ligne, depuis chez lui, sa déclaration de meublé de tourisme/chambres d'hôte ou sa cessation d'activité. Il télécharge instantanément son récépissé de déclaration et ses données sont transmises automatiquement au service taxe de séjour.

La plateforme DÉCLALOC' est accessible à l'adresse suivante : www.declaloc.fr

Pour toute question relative à l'utilisation du service DÉCLALOC', le service Taxe de séjour de l'OTI est à votre disposition au ☎ 02 56 54 81 79, ou par mail à l'adresse suivante : ✉ baiedequiberon@taxesejour.fr

* 📄 Flyer explicatif à disposition en mairie



Cimetière communal

Comme évoqué dans le Vivre à Ploemel de janvier, la commune de Ploemel se fait accompagner par le cabinet ELABOR pour la gestion de son cimetière.

Une bonne gestion implique une connaissance parfaite des données incontournables qui se résument dans le triptyque suivant :

1. La localisation de l'emplacement par un numéro de place des sépultures (plans de cimetière),
2. Les défunts (registres des inhumés),
3. Les droits concédés (actes de concessions).

Ce sont trois éléments qui doivent pouvoir être renseignés, et ce par le maire depuis la loi de 1993. La finalité est de savoir qui (le défunt) est inhumé à quel endroit (le numéro sur le plan) et avec quels droits associés (l'acte de concession et les bénéficiaires).

La mission d'ELABOR s'est déroulée en plusieurs étapes qui sont en résumé les suivantes :

- L'intervention d'un drone pour l'établissement d'un relevé topographique en vue de créer le plan du cimetière (cartographie du cimetière).
- Le travail d'analyse des données détenues par la mairie avec une mise en corrélation pour reconstituer tous les moyens de gestion de cimetière en possession de la collectivité. Une recherche complémentaire a aussi été engagée en se rendant aux Archives Départementales pour compléter les informations.
- Le rendez-vous mémoire en mairie pour traiter les « indéci-sions » (points non résolus) en vue de la saisie des concessions puis des contrôles avant impression des documents.

La dernière étape de la mission, actuellement en cours, consistera à la remise des livrables (plan du cimetière, classeurs des concessions et emplacements).

Ensuite, la Commune devra mettre en œuvre des solutions de régularisation. Il s'agit de procédures administratives de régularisation très encadrées. Elles sont au nombre de 3, en fonction du contexte du cimetière :

1. La reprise des terrains communs (ce sont les emplacements sans acte de concession)
2. La reprise des concessions échues (renouvellement à réaliser)
3. La reprise des concessions en état d'abandon

Il est important de rappeler que le Maire a l'obligation de mettre en œuvre ces procédures qui permettent de redonner un cadre légal aux sépultures.

Par rapport aux procédures lancées, la Toussaint est un moyen efficace pour informer et sensibiliser les visiteurs sur les sépultures concernées par le biais de petits panneaux indiquant de contacter la mairie. Les réunions de famille et les visites de cimetière en période de Toussaint permettent d'effectuer des renouvellements de concession et donc de sauvegarder les sépultures et le patrimoine funéraire local.

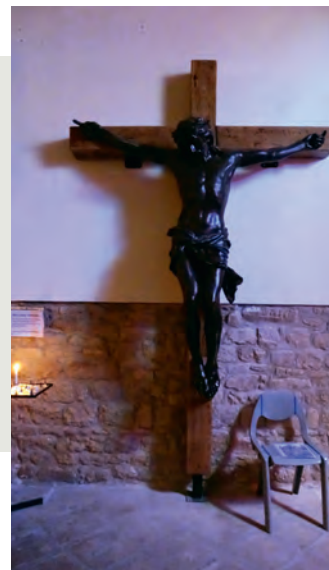
Si vous pensez être concerné.e par la nécessité de renouveler votre titre de concession arrivé à terme échu, nous vous invitons à vous rendre en mairie aux horaires d'ouverture, ou de contacter les services :

✉ mairie@ploemel.fr ☎ 02 97 56 84 25

Histoire et Patrimoine de Ploemel

Pour faire suite à la rénovation récente de la croix des missions et à sa bénédiction en mars dernier par l'Evêque de Vannes, la mairie recherche des informations sur l'histoire de cette croix (écrit, photographie, échange oral etc...). En effet, l'inventaire du patrimoine ne mentionne rien sur le sujet et on ne retrouve pas trace du motif lié à la présence de cette croix.

Si vous avez connaissance de l'histoire de ce patrimoine, merci de contacter la mairie au ☎ 02 97 56 84 25



État civil

Du 1^{er} janvier au 23 juin 2022

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il y a eu 13 naissances, 13 décès/transcription de décès, et 8 mariages
N'apparaissent ici que les noms des enfants dont les parents ont autorisé la publication de leur naissance.

Naissances



Eliot MAGADUR, 3 février à Vannes
Adèle BÉDROSSIAN, 10 février à Vannes
Romy GUILLO, 28 février à Vannes
Gioya SPIRITATO, 1^{er} mars à Vannes
Joa RÉMOND, 7 mars à Vannes
Adélaïde GRANSART, 14 mars à Vannes
Marceau LAGREGA, 14 mars à Vannes
Maé KERGOSIEN, 19 mars à Vannes
Thilio DESAGE, 6 avril à Vannes
Dina BON-SAINT-CÔME, 23 avril à Ploemel
Capucine RIGUIDEL HUON, 3 juin à Vannes

Dina est née à la maison

BB

DINA BON-SAINT-CÔME

La petite Dina est née le 23 avril 2022 à 1h12.
Maman aura réussi à descendre les escaliers
mais pas à atteindre la voiture pour aller
à la maternité. C'est dans le salon que
Dina a décidé de bondir dans les bras de
papa 3 min après l'arrivée des pompiers.
Bienvenue à notre nouvelle ploemeloise !
(Les dernière naissances sur la commune
avaient lieu en 2019, 2014 et en 1981 !).
Clin d'œil à Hélène et Maël.»

Mariages

Le 29 janvier
Georges BER et Dominique GARO
Le 26 mars
Jacques KERIZORET et Patricia LE BAYON
Le 16 avril
Rival PRÉVOT et Nolwenn LE MARTELOT
Le 23 avril
Pierre-Alexandre PAYET et Charline BELLEC
Le 30 avril
Erwan LE DORNER et Fabienne TRÉGOUET
Le 21 mai
Yohan RAUTUREAU et Marion SAMSON
Le 21 mai
Yoann SURLÈVE et Julie LEPEIGNEUL
Le 27 mai
Ludovic CHAPELLIÈRE et Virginie LE GLOAHEC

Décès

François LE BOULAIRE, 28 janvier à Vannes
Jean LE BRIS, 21 février à Ploemel
Roger DUVAL, 22 février à Auray
Alice LE MAGUER épouse JACOB,
31 mars à Auray
Andrée GOSLÈS épouse LE BOULAIRE,
6 avril à Vannes
Marcelle NICOLO épouse DRÉAN,
14 avril à Ploemel
Jean BELZ, 14 avril à Ploemel
Jacqueline LE SEIGLE épouse CHARTIER,
15 avril à Ploemel
Thérèse LE GOUGUEC épouse LE DROU,
17 avril à Auray
Jeanne GRILLON épouse VIAL,
23 avril à Ploemel
Antoinette AUDRAN, 12 mai à Ploemel
Anna QUINTIN épouse MADEC,
29 mai à Ploemel
Madeleine HUBY, 18 juin à Ploemel

La policière est intervenue auprès des élèves de Ce2 et Cm2 pour les sensibiliser à la sécurité routière.



Pour les CE2, après une séance de théorie en classe, les élèves se sont déplacés dans les rues de Ploemel pour voir et se rendre compte des dangers sur le trottoir, pour traverser une route... Ces 2 séances se sont conclues par un test de 36 questions dont 9 sur le vivre ensemble. Pour les CM2, après 2 séances de théorie en classe avec projection de vidéo, les élèves ont bénéficié de la piste vélo de l'association Prévention Routière. La formation s'est conclue avec un test de 49 questions dont 9 sur le vivre ensemble. Tous les élèves ont validé leur formation. La remise des récompenses a eu lieu le 27 juin 2022. À cette occasion, grâce à notre partenaire Groupama, il a été remis aux élèves des brassards et/ou chasubles fluorescents pour leurs futurs déplacements.

Pensez-y !

La police municipale vous accueille



Sur rendez vous

tous les jours de la semaine
de 9h30 > 12h et 14h30 > 17h



Au téléphone

tous les jours de 13h30 > 14h30
au 02 97 56 70 69

Vous partez en vacances ?

Vous partez en vacances, faites-vous connaître auprès du service de la Police Municipale ou de la gendarmerie d'Étel dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances »

Pour mieux protéger votre domicile contre les risques de cambriolage, pensez à la règle des « 3 S »

Sécuriser
Surveiller
Signaler

Nouvelle législation sur les drones

Le drone acheté dans les rayons jouets ou high tech est considéré comme étant un engin volant. De fait, son utilisation en extérieur, même lorsqu'il est de petite taille, qu'il ne transporte personne à bord et qu'il est utilisé à basse hauteur, est considérée comme une activité aérienne et relève donc de la réglementation applicable à l'aviation civile.

Avant toute utilisation, se renseigner sur geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-uas-categorie-ouverte-et-aeromodelisme ou flashez directement le QR Code



Feux



Le Règlement Sanitaire départemental dans son article n°84 interdit le brûlage des ordures ménagères auxquelles les déchets verts sont assimilés, à l'air libre (feu de jardin) et en incinérateur. Les déchets verts sont les éléments issus de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage, les tontes de pelouses, les feuilles mortes et autres produits d'entretien du jardin. **Brûlage interdit toute l'année.** La circulaire inter-

ministérielle du 18 novembre 2011 rappelle ce principe d'interdiction du brûlage en ville, en secteur péri-urbain et rural toute l'année. Cette interdiction concerne les particuliers et les professionnels. Néanmoins, le Préfet du Morbihan peut autoriser le brûlage des déchets agricoles pour des raisons agronomiques ou sanitaires. L'éco-buage et le brûlage des résidus de culture agricole (chaume par exemple) restent autorisés aux agriculteurs selon l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2019.

Le budget 2022 de Ploemel : une commune qui investit et qui prépare son avenir !



Élu à la finance

Claude Géronimi
2^{ème} adjoint à la finance et à "Ploemel 2030"

« Des projets soumis aux aléas du contexte économique et basés sur la recherche permanente de subventions afin de les financer, les équiper et soutenir les services de la commune. L'année 2022 sera marquée par une hausse des coûts des matières premières, des prestations de services et de l'énergie (évaluée à 35%). Aussi, il faudra faire preuve d'une bonne gestion en restant vigilant sur les négociations dans une période où de nombreux marchés sont en cours de réalisation, au stade de l'appel d'offre ou à l'étude. Un contexte qui ne devra pas entraver la qualité du service public ainsi que les exigences sur les grands projets structurels à venir. »

Les chiffres clés

Taux d'imposition de la taxe foncière fixe depuis 2018 :

Foncier bâti : 25,08%
Foncier non bâti : 45,27%

Evolution de la Dotation globale de fonctionnement de l'état 2020/2021 :

+ 4%
(823.000€ en 2021)

Emprunt 2022* permettant de financer le programme 2022-2026 :

2M€
au taux de 0.67%

* Emprunt souscrit pour 15 ans en décembre 2021 par anticipation en raison du faible taux et de la capacité d'emprunt favorable de la commune : il sera sollicité qu'à partir de 2024.

Les recettes

- 3%**
Produits des services (cantine, garderie et accueil de loisirs)
- 4%**
Loyers et ventes de terrains
- 5%**
FCTVA, (Remboursement de la TVA) et taxe
- 10%**
Subventions d'investissement (État, Région, Département et AQTA)
- 13%**
Dotations et participations (État, CAF)
- 18%**
Impôts et taxes
- 20%**
Autofinancement (Excédent de fonctionnement et d'investissement)
- 26%**
Emprunt (2 M€ en 2022)

Voirie et réseaux, sécurité, aménagements urbains et espaces verts

Travaux de voirie, pistes cyclables, parc de Mané Bogad, éclairage public, propreté urbaine et opérations d'aménagement

Loisirs, vie associative, animations ...

Complexe Sport et Loisirs, City Stade, subventions aux associations, festivités locales

Enfance jeunesse, vie scolaire

Projet Maison Assistants Maternels, écoles et restaurants scolaires, forfait communal Sainte Marie, fournitures alimentaires, accueil de loisirs

Action sociale, solidarité, Personnes âgées

Ty ar vuhé, service d'aide à domicile, repas des aînés

Affaires générales, pilotage, prestations à la population

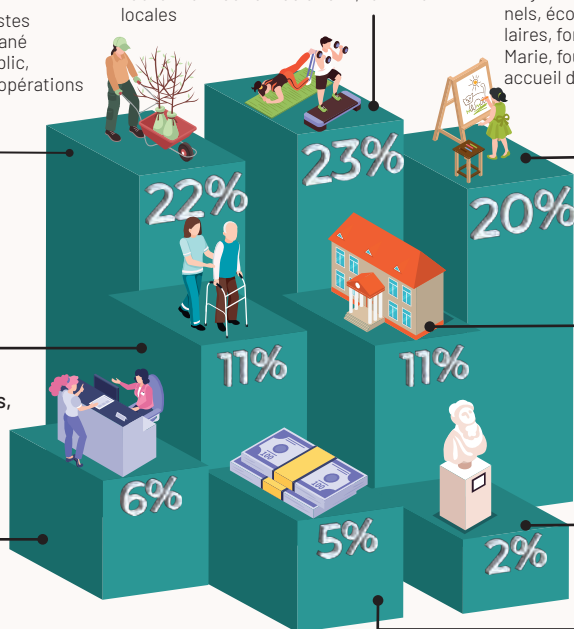
Agence postale, accueil, police, services administratifs, informatique, communication

Patrimoine Équipement et entretien des bâtiments

Vie culturelle, médiathèque

Totem pour "détours d'art", animations, Festival Méliscènes, acquisition du fonds documentaire

Remboursement de la dette (capital et intérêts)



Dépenses totales prévues en 2022 : 7,55 M€

(Commune et CCAS)

Une année marquée par d'important projets en cours : complexe sports et loisirs, nouveau restaurant municipal, la Maison d'Assistants Maternels, la réhabilitation des logements sociaux, la réparation de la salle polyvalente, la couverture des ateliers municipaux, la construction du city-stade, l'aménagement du parc de Mané Bogad.

Ploemel 2030



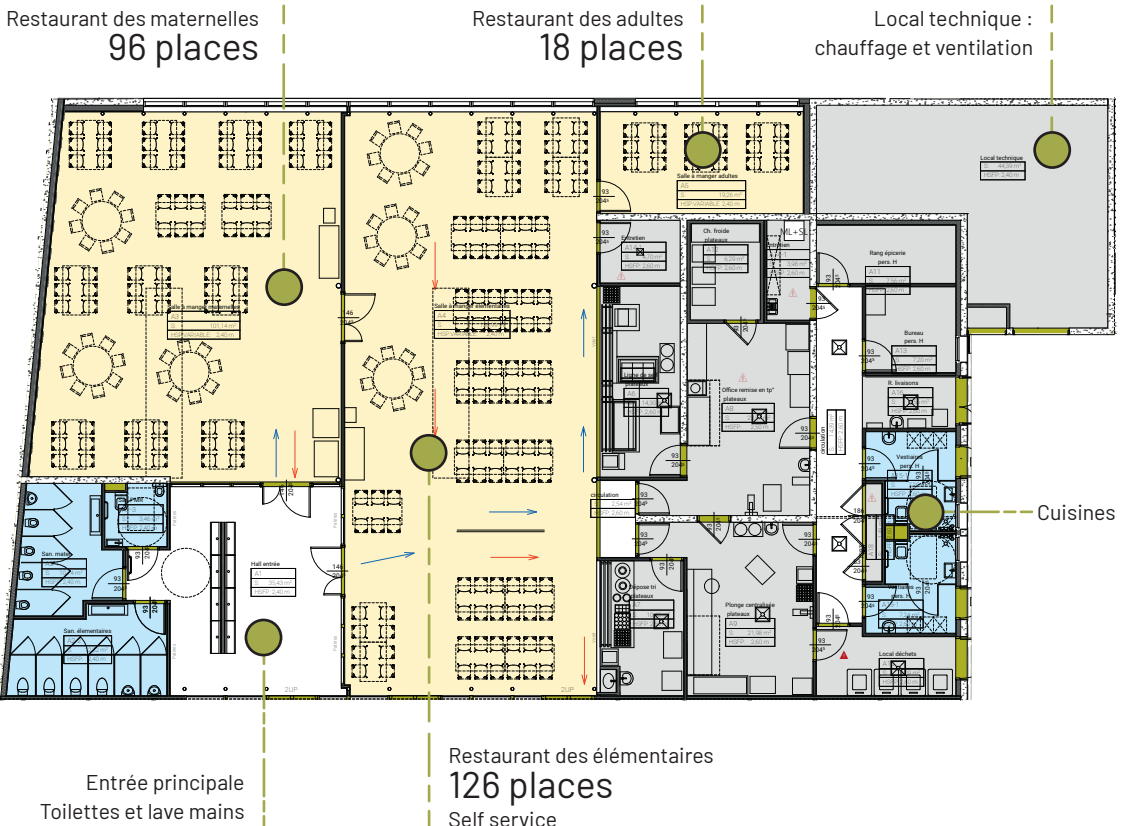
Élu en charge du dossier Ploemel 2030

Claude Géronimi
2^{ème} adjoint à la finance
et à "Ploemel 2030"

La phase 4 est maintenant bien lancée. Les plans APS (Avant Projet Simplifié) ont été revus et approuvés, l'architecte des Bâtiments de France a donné son approbation et le permis de construire sera déposé en juin. Le début des travaux est toujours envisagé vers la fin de l'année.



Le restaurant scolaire



Le complexe sports et loisirs

Rez de chaussée

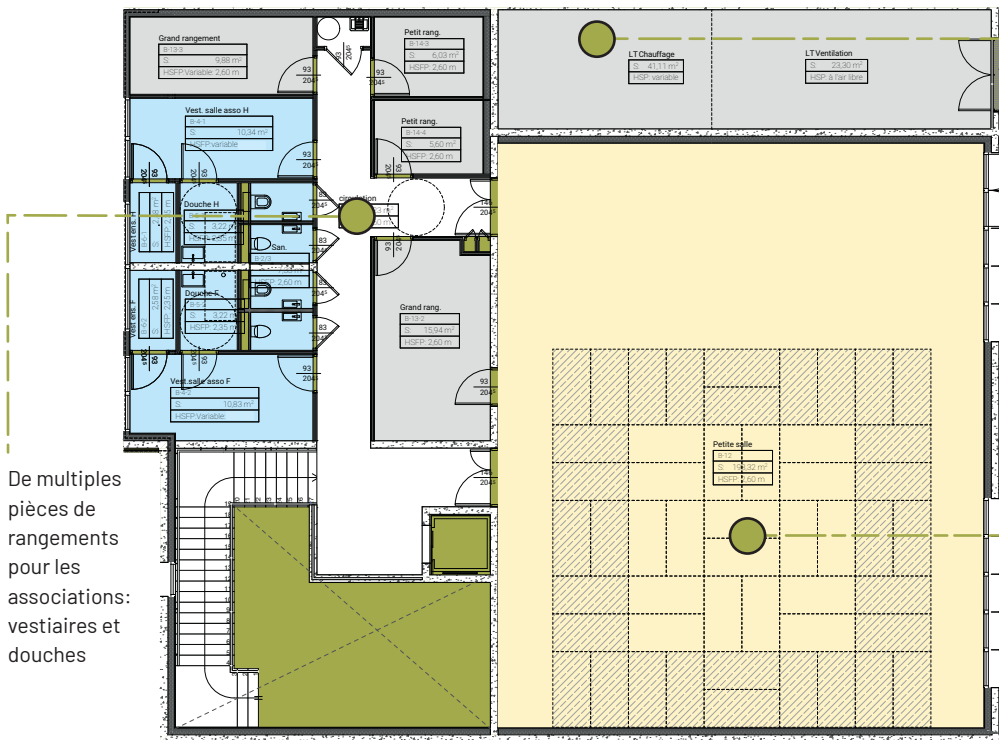
Loges, poste de premiers secours et salles de rangement



Une grande salle de 230 m² pouvant se séparer en deux pour les associations, mais pouvant aussi constituer une salle de spectacle pour 150 personnes

1^{er} étage

Locaux techniques : chauffage et ventilation



De multiples pièces de rangements pour les associations: vestiaires et douches

Une salle de sport de 200 m² équipée d'un tatami de 100m²

Saturation du réseau d'assainissement collectif :

avis aux porteurs de projets de construction



Élu à l'urbanisme
et aux travaux

Christian Bouilly
4^{ème} adjoint aux travaux
et à l'urbanisme

Depuis début avril, le Préfet du Morbihan a classé en secteur 5 les communes de Carnac, Ploemel et La Trinité-sur-Mer en attente de l'achèvement des travaux de mise en conformité des systèmes d'assainissement (raccordement à la station d'épuration de Carnac). Cela implique le refus de délivrance de nouveaux permis de construire nécessitant un raccordement au réseau d'eaux usées. L'objectif est de lever, si possible, les interdictions pour

la fin de l'année, à compter du déblocage des autorisations administratives autorisant le lancement des travaux de la station d'épuration de Carnac. D'ici là, seuls les permis de construire pour extension « simple » de maison, piscine, annexe, pour un artisan (sauf métier de bouche) pourront être autorisés, ainsi que les permis de construire en zone d'assainissement non collectif. Une communication sera faite lorsque le dépôt des dossiers sera à nouveau possible.



Déclaration d'achèvement des travaux et récolement

La DAACT (déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux) doit être déposée en Mairie dès l'achèvement de l'ensemble des travaux prévus au dossier PC. C'est le constructeur ou l'architecte, qui certifie qu'il a bien respecté le permis. Dans certains cas, la DAACT doit être accompagnée des attestations suivantes :

- AT1 : l'attestation constatant que les travaux réalisés respectent les règles d'accessibilité ;
- AT2 : l'attestation du respect par le maître d'ouvrage des règles de construction parasismiques et paracycloniques ;
- AT3 : l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique ;
- AT4 : l'attestation de prise en compte de la réglementation acoustique.

La contestation de la conformité des travaux par l'autorité compétente est possible dans un délai de 3 mois (ou 5

mois dans les secteurs protégés). À Ploemel, la policière municipale commissionnée et assermentée, convient d'un rendez-vous avec le détenteur du permis de construire afin de procéder au contrôle des travaux réalisés, sur site.

- En cas de travaux non conformes, l'autorité compétente mettra en demeure le maître de l'ouvrage soit pour déposer un dossier modificatif si les travaux sont régularisables, soit pour mettre les travaux en conformité avec l'autorisation délivrée.
- En cas de travaux non achevés et donc non conformes, l'autorité compétente invitera le maître de l'ouvrage à déposer une nouvelle DAACT quand il aura achevé la totalité des travaux.
- En cas de travaux achevés et conformes à l'autorisation initiale, l'autorité compétente délivrera au bénéficiaire une attestation de non contestation de l'achèvement et de la conformité.

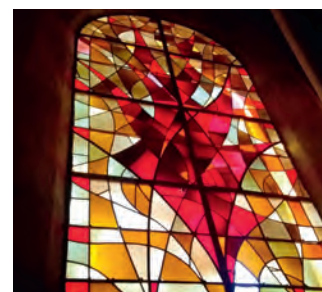
Les brèves des Services Techniques

Restauration des vitraux de l'Église Saint-André par l'Atelier Carolyn Rogers de Sarzeau



La nature des travaux consiste en la restauration de plusieurs panneaux de vitrail dans l'église endommagés par des lancers de ballon et également dû à l'usure du temps. Il s'agit de plusieurs baies plein cintre composées de 8 panneaux de vitrail. Les verrières sont de style contemporain et comportent des motifs de verre de couleur dans les tons rouges et orangés / bruns.

Les plombs sont déformés et enfoncés. Plusieurs pièces de verre sont manquantes et / ou cassées. Il est donc nécessaire de prévoir une remise en plombs complète de la plupart des panneaux. Les panneaux sont déposés par les agents du service technique de la commune et amenés à l'atelier de Carolyn Rogers pour leur restauration.



Réfection de la toiture des ateliers municipaux

Afin d'être en conformité avec la réglementation, le remplacement par du bac acier de la toiture et de la façade en tôle fibro ciment amianté des services techniques à Pont Laurence est en cours.



Programme de voirie

Dans le cadre de son programme de voirie 2022, la commune a réalisé les couches de roulement en bicouche dans plusieurs hameaux :

- Kermodeste 16 235,87 € 180ml
- Kergannec Kerallan 23 822,98 € 468 ml
- Parking du cimetière 4 977,60 € 286m²
- Le Lenno 9 320,04 € 205m²
- Services techniques 20 595,24 € 719 m²
- Rue de la grotte 5 607,48 € 146m²
- Kerivin 4 391,76 € 173m²
- Kergonvo / St Laurent 208 720,63 € 3189 ml : marquage d'un chaudiou à venir.



Les travaux de terrassement pour le futur city stade ont débuté !



Acquisition de matériel

Acquisition d'un tracteur



La commune a fait l'acquisition d'un tracteur de marque VALTRA pour remplacer le massey ferguson qui avait 12 ans et dont les frais d'entretien et de maintenance devenaient importants. Ce tracteur est important dans une commune rurale pour le fauchage des accotements, des chemins et pour effectuer des travaux de chargement de terres (fourche agricole). Prix : 132 216 € TTC, auprès de SDMA, concessionnaire Valtra à Bannalec (29). L'entreprise a repris l'ancien matériel, un massey ferguson pour 36 000€ TTC déduit du prix d'achat.

Acquisition d'une herse étrille avec semoir incorporé

La herse étrille est un peigne à gazon, l'objectif est de faire au maximum trois passages par mois sur chaque terrain, d'avril à octobre. Sur le terrain d'honneur 7500m², le terrain de la plaine 5500m² ainsi que le terrain d'entraînement 4800m². Le but est d'éradiquer mécaniquement la pâquerette, le trèfle, le paturin, le plantain... et par la même occasion de mettre de la graine de gazon prégermée pour le regarnissage. Prix : 9 084 € TTC Société SOFIMAT. Un dossier d'aide au financement a été constitué auprès de la Région dans le cadre du programme zérophyto (aide attendue : 2250 €).

La candidature des mégalithes au Patrimoine Mondial de l'Unesco :

la parole aux habitants

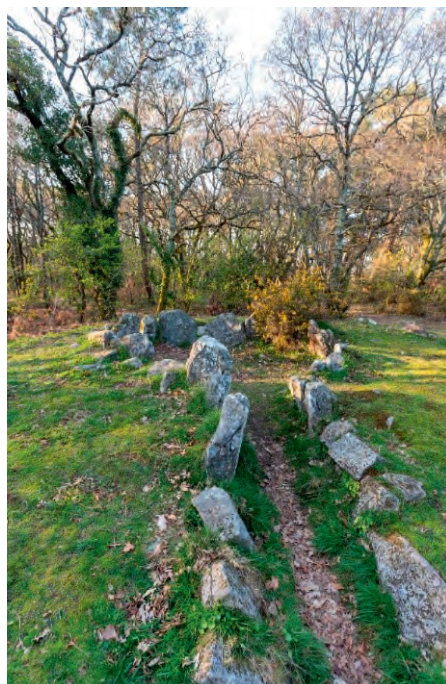


Élu à l'environnement

**Christophe
Le Falher**

6^{ème} adjoint à
l'environnement et
au développement
durable

En 2021, une nouvelle étape a été franchie dans la candidature des Mégalithes de Carnac et des Rives du Morbihan au Patrimoine mondial avec la validation du périmètre du « Bien » (dans le langage UNESCO) par les ministères de la Culture et celui de l'Environnement. L'ensemble du périmètre s'étend sur un territoire de plus de 1055 km² (y compris les rias, le Golfe et la Baie de Quiberon), traverse 27 communes et compte plus de 540 monuments. Quatre aires, caractérisées par des densités et diversités de structures mégalithiques (stèles, alignements, dolmens, tumulus), fonctionnent comme des « fenêtres » sur le phénomène néolithique du mégalithisme. Ces aires ne peuvent se comprendre sans leurs interactions avec le paysage, dans toutes ses composantes, et tout particulièrement avec les rives, rias, rivières, marais ou paysages maritimes qui sont une spécificité, unique au monde, de notre dossier.




Aujourd'hui le dossier est à sa dernière étape, la plus collective !

Le dossier en est aujourd'hui à sa dernière étape, la plus collective, qui consiste maintenant et dans les prochains mois, à écrire le plan de gestion afin de matérialiser l'ambition commune des acteurs portant le projet. C'est pourquoi depuis janvier 2022, le projet va à la rencontre de tous : il sera présenté dans les communes des quatre aires dans le cadre de réunions et d'ateliers publics, tout au long des 18 prochains mois. Les différents acteurs déjà mobilisés continuent à travailler en parallèle lors de réunions dédiées au plan de gestion, autour de trois thématiques : la préservation et l'entretien des monuments et de leur environnement ; la médiation et la valorisation du projet UNESCO ; l'urbanisme et le paysage. Des étapes de présentation devant les Ministères viendront marquer ces travaux collectifs, avec un rendu final pour la fin de l'année 2023.

Ce projet de territoire rassemble les collectivités

Pour renforcer la visibilité et l'appropriation collective de ce projet, un logo de soutien à la candidature a été lancé lors de la dernière assemblée générale du 29 avril dernier. L'association Paysages de mégalithes travaille depuis 2012 sur cette candidature. Ce projet de territoire rassemble les collectivités (mairies, intercommunalités, département), les établissements publics d'État concernés (Centre des Monuments Nationaux et Conservatoire du littoral) et les associations intéressées par le patrimoine et le tourisme.



Pour en savoir plus, vous pouvez retrouver Paysages de mégalithes www.megalithes-morbihan.fr et ses réseaux sociaux  

Manifestations programmées avec la LPO

En partenariat avec la mairie, la LPO a animé pour nos 2 écoles une découverte intitulée « Le gîte et le couvert pour la petite faune » : le 14 juin au matin pour l'école du Groez-Ven et le 23 juin après-midi pour l'école Sainte-Marie.



Les objectifs pédagogiques de cette sortie étaient de découvrir la biodiversité au jardin ou dans la cour, reconnaître les familles d'insectes et de petites bêtes, comprendre les différents rôles que jouent les petites bêtes, connaître les besoins vitaux des petites bêtes et apprendre à construire des abris pour la faune avec les déchets verts du jardin. Avec plusieurs activités, les élèves ont pu aborder de façon ludique les thèmes :

- À la découverte de la faune de la cour ou du jardin : filet à papillon, boîtes loupes, jumelles
- Quelles sont les familles d'insectes et de petites bêtes ? : observation et identification
- Utilité des petites bêtes au jardin ou dans la cour ? : jeu avec des cartes
- Construisons des abris pour la faune : atelier de construction

→ Enfin, le nettoyage d'une petite mare dans la zone refuge du parc de Mané Bogad, est prévu pour fin octobre avec les conseils et le support de la LPO.

Biodiversité & préservation

Retour sur les actions sur notre commune.

Le plan d'eau du parc

Le nettoyage de l'étang se poursuit grâce au travail effectué par les services techniques et les bénévoles de la Gaule Alréenne. Les interventions ponctuelles nous permettent de limiter la prolifération de la Myriophylle du Brésil. La commission environnement étudie toutes les possibilités pour enlever cette plante invasive avec l'aide des différents partenaires, notamment les services du département ou les pêcheurs.



Installation d'un rucher près du parc

La municipalité a été sollicitée par le lycée de Kerplouz pour installer un rucher sur la commune. Après une dizaine de propositions d'emplacement, le choix sur un terrain communal a été retenu en direction du parc de Mané Bogad. Nous allons dans les prochains jours signer une convention avec l'établissement qui suivra et s'occupera des ruches. Des animations seront proposées aux écoles de la commune afin de découvrir et d'apprendre le milieu des abeilles et leur utilité.

L'apéro compost du 20 mars 2022

Pour cette nouvelle édition « Eau jardin ria d'Étel », Ploemel a accueilli un apéro compost à Mané-Bogad le 20 mars. Frantz Castendet, animateur tri et prévention des déchets à AQTÀ, nous a présenté les différentes méthodes de compostage avec les bonnes et mauvaises pratiques, avant de procéder à la distribution gratuite de compost et de mélangeurs pour composteur de jardin.



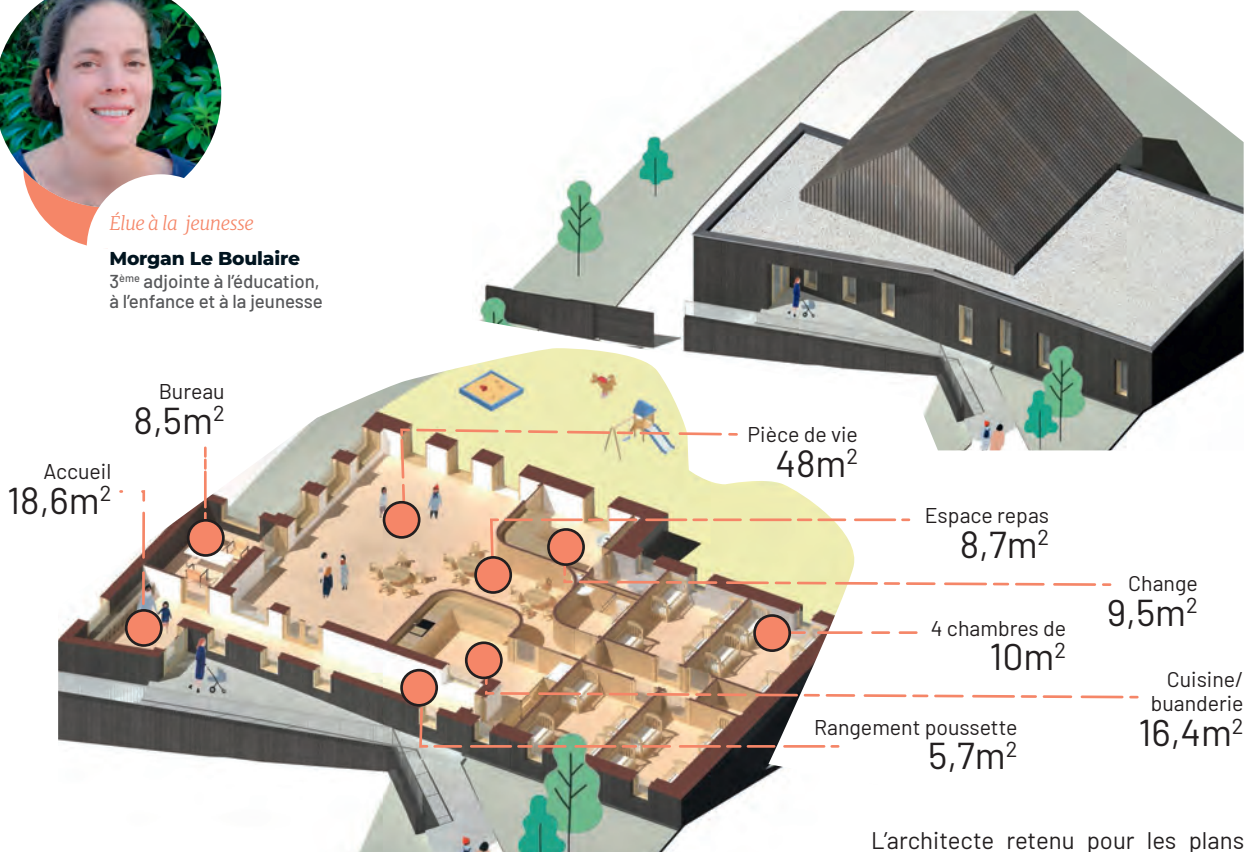
Petite enfance

un nouveau mode d'accueil des jeunes enfants à venir sur la commune



Élue à la jeunesse

Morgan Le Boulaire
3^{ème} adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse



La population ploemeloise continue de croître et depuis quelques années les études et diagnostics réalisés par nos partenaires institutionnels (AQTA, CAF) démontrent un manque d'offres d'accueil de la petite enfance pour satisfaire cette demande croissante.

En délibération du 25 novembre 2021, le conseil municipal a décidé la création d'une M.A.M. (maison d'Assistants Maternels). Les locaux retenus pour ce projet se situent Rue de la Grotte (ancienne école maternelle) et vont faire l'objet d'une restructuration et d'une rénovation complète. Elle permettra, au quatrième trimestre 2023, d'accueillir jusqu'à 4 assistants maternels, soit un total de 16 enfants. L'étude de la réalisation et des plans a été faite en collaboration avec Mme Bégot en charge de la petite enfance à AQTA, Mme Le Cloarec-Riou Murielle et le Dr Berthelem, puéricultrice et médecin de groupement de la Protection Maternelle et Infantile qui valide le projet.

L'architecte retenu pour les plans de la structure est Jardel Architecture d'Erdeven, pour un budget travaux d'environ 350 000 € HT. Pour le financement de ces derniers, des subventions entre 50 et 70% sont espérées. Les plans APS ont été revus et approuvés, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a donné son accord, les travaux devraient démarrer vers fin 2022.

Un appel à projet a été lancé en juin permettant la sélection du groupe d'assistants maternels qui louera cette habitation afin d'y accueillir nos petites têtes blondes.

Nouvelle tarification 2022-2023

→ La nouvelle grille des tarifs communaux pour les activités des services enfance et jeunesse et pour la restauration municipale sont consultables sur le portail famille.

Portail famille

→ Pour la rentrée prochaine, pensez dès maintenant à mettre à jour votre dossier famille (attestation RC, mise à jour des vaccinations éventuelles, attestation CAF...). Pour toute nouvelle inscription, merci de vous rapprocher du service Enfance-Vie scolaire.

Conseil Municipal des Jeunes

Deux projets phares



L Depuis leur élection en novembre dernier, nos jeunes élus continuent à s'investir pour faire vivre leur commune : décoration de Noël à la Gratis Boutik, préparation des œufs et des lapins de Pâques pour égayer les parterres du centre bourg, aide pour l'Ukraine à l'envoi de matériel de première nécessité, participation à la chasse aux œufs avec le Comité des Fêtes, commémoration du 8 mai 2022, aide au ramassage des déchets avec le Jardin des Idées... Au cours de l'année scolaire 2021/2022, les jeunes se sont réunis huit fois autour de la table pour travailler ensemble. Lors du conseil municipal du 26 janvier 2022, ils ont voté pour leurs deux projets phares :

- La mise en place d'un terrain multisport (City Stade) prévue pour l'automne prochain.
Les enfants du CMJ l'ont imaginé depuis 2019 et le voilà, il arrive enfin ! Un groupe de travail composé d'élus, de techniciens et de jeunes du CMJ a suivi ce dossier de près pour aider à la décision. Après une consultation auprès de 5 prestataires, la société SDU à Guidel a été retenue pour un montant de 32 827€ HT. Une demande de subvention auprès de l'agence nationale du sport a été constituée et permettrait de financer cet équipement à hauteur de 47,5%. Cet équipement sera installé à proximité immédiate du stade de Kermarquer et permettra aux jeunes (et moins jeunes) de pratiquer différents sports de balles et de ballons, et de courir autour de la piste d'athlétisme.



Préparation œufs de Pâques, chasse aux œufs Mané Bogad, préparation déco de Pâques, réunion de conseil

- L'organisation du premier pique-nique géant pour tous les habitants de Ploemel le dimanche 4 septembre 2022 à partir de 11h30 au parc de Mané Bogad. Ce sera l'occasion de passer un après-midi convivial et ludique, où chacun emmène son pique-nique et pourra participer à différents jeux (des petits cadeaux collectés à Gratis Boutik seront distribués aux enfants qui participeront aux activités).

AGENDA → **Dimanche 4 septembre 2022**
à partir de 11h30 au parc de Mané Bogad
Pique-nique géant pour tous les habitants de Ploemel

Capteurs CO2



Le coût de ces capteurs s'élève à 3 625 € HT et est subventionné à hauteur de 83% par l'État (subvention de 3 024 €). Le service technique a mis en place des capteurs CO2 dans toutes les classes de l'école publique et dans les restaurants municipaux. Le capteur Class'air est un outil pédagogique de sensibilisation à l'aération des pièces en fonction du taux de CO2 de la pièce. Trois leds tricolores, sur la face avant du capteur, indiquent le niveau du taux de CO2 en fonction de seuils paramétrés et configurables. Les valeurs de base des seuils sont réglées sur les valeurs réglementaires. Dans le cadre des mesures sanitaires COVID, l'aération des pièces fait partie des gestes barrières essentiels pour freiner la transmission virale. Le protocole sanitaire recommande de mesurer le niveau de CO2 de l'air dans les cantines et les réfectoires, les salles de classes, les bureaux et les établissements recevant du public.

Bon à savoir

Pôle enfance jeunesse

Des loisirs pour les grands et les petits

Chantiers Loisirs

Les « chantiers jeunes » ont été relancés sur la commune au cours des vacances de Pâques. Les 12 ados inscrits se sont régalés d'un travail collectif pour la ville de Ploemel. En contrepartie d'une petite rémunération leur permettant de financer des séjours ou activités ou de se faire plaisir avec un bon cadeau, ils ont pu réaliser l'installation des œufs et des lapins de Pâques que les élus du CMJ avaient peints. Le deuxième jour fut consacré à la propreté urbaine de la ville. Et enfin pour compléter ce travail pour la commune, les ados ont créé un immense hôtel à insecte en lien avec la convention LPO. De belles heures de labeurs dans la bonne humeur et la volonté collective pour un résultat qui a fait plaisir à tous les habitants.



Séjour Futuroscope

Une escapade au Futuroscope a pu être proposée aux jeunes collégiens et lycéens lors des vacances de Pâques. Un voyage très agréable, les enfants de Ploemel ont rencontré les ados de deux autres communes : Brec'h et Plougoumelen. Une fois arrivés au Futuroscope, les jeunes ont pris possession de leurs chambres. L'hôtel était très bien situé et ils ont adoré la qualité des chambres. Ensuite, le groupe s'est dirigé vers les attractions jusqu'au spectacle du soir. Autant dire que tous les enfants avaient des étoiles dans les yeux avant de se coucher.

La deuxième journée a commencé par un petit déjeuner entouré de Lapins Crétins, ce qui présageait d'une magnifique journée. Tout au long de cette journée, les enfants se sont régalés de toutes les attractions proposées par le Futuroscope et le repas du midi fut pris tous ensemble dans un petit restaurant. La journée est passée très vite et le retour s'est déroulé sans encombre. Un moment exceptionnel pour tous les participants.

Les activités loisirs de nos ados (collégiens et lycéens)

Tout au long des vacances, le service jeunesse met en place des activités de loisirs sportifs ou culturels. De l'art plastique, aux nouveautés telles que Pump Track, gravure et judo, en passant par la soirée ciné, jeux de société et l'Escape Game, il y a de quoi satisfaire chacun et passer de très bons moments. Des animations intercommunales et un séjour de 5 jours au centre de vacances de Keravel à Erdeven vont élargir, encore plus nos horizons ! Initiation à l'équitation, plage, jeux, veillées, nuits sous tente... ont déjà séduit plusieurs ados, en effet ce séjour affiche complet.



L'accueil de loisirs des plus jeunes

Tout au long de cette année scolaire, les enfants ont pu faire la chasse aux fantômes et aux araignées, s'imaginer lutins du Père Noël, faire leur cirque ou encore s'éclater lors de la journée « structures gonflables » ! Cet été l'accueil de loisirs de Ploemel proposera des activités variées et adaptées à l'âge de l'enfant ; un juste équilibre entre les activités sportives, manuelles et culturelles. De la maternelle au CE2, les enfants sont accueillis au centre de loisirs, mais des sorties ont également lieu à l'extérieur. Les CM également appelés « Passerelle », ont parfois des activités mutualisées avec les Loisirs jeunes (collégiens et lycéens). Voici quelques exemples d'activités que les enfants pourront pratiquer cet été. Pour tous : Les Terres de Nataé (anciennement Pont Scorff), karting. Pour les maternelles : atelier jardinage, fabrication de masques africains. Pour les CP-CE : initiation aux mangas. Pour les CP-CE-CM : grand jeu Koh Lanta, Color Run et pour les CM : West Park (Télési-nautique et Aquapark à Inzinzac Lochristh), Thèque/Baseball, Balade du père Nicolas.

Séjours été 2022

- A**près deux années de pandémie, les séjours sont de retour cette année et affichent déjà complet ! Toutes les tranches d'âges sont concernées.
- Les maternelles se rendront au Ranch de Calamity Jane du 18 au 19 juillet 2022. Deux jours et une nuit pour s'initier à la vie des indiens. Séance de poney et séance de maquillage feront des enfants de véritables petits indiens. Ils créeront des colliers indiens, participeront aux « soins des animaux » et dormiront dans des tipis.
 - Les CP et CE iront également au Ranch de Calamity Jane du 20 au 22 juillet 2022. Les enfants auront des discussions sur la vie des indiens, ils participeront à un « parcours pédagogiques », se maquilleront à la façon indienne avant de grimper sur des poneys.
 - Les « Passerelle » (CM) : séjourneront dans le centre de vacances de Keravel Vacances à Erdeven du 1^{er} au 5 août 2022. Les jeunes découvriront le kayak ainsi que le paddle. Ils profiteront des plages magnifiques d'Erdeven. Des activités et grands jeux seront proposées, ainsi que des veillées.

Votre équipe d'animateurs

SERVICE JEUNESSE

Christian Ferré,
directeur et responsable de
l'espace jeunes et loisirs jeunes

SERVICE ENFANCE

Direction de l'ALSH (accueil de loisirs)
En juillet : Brewen Gouarin - En août : Fabien Hureau
et l'équipe d'animateurs, Marie-Hélène, Ronan, Mael,
Joséphine, Simon, Thibault...

École privée Sainte-Marie

Le printemps et la fin de l'année scolaire furent riches en évènements pour les élèves de l'école Sainte-Marie.



Cours de surf avec l'ESB Plouharnel pour les CM

Pratiques sportives locales

La mise en place de cycles nature a permis aux élèves du CP au CM2 de profiter de séances d'initiation à diverses pratiques sportives locales. Les CP et CE1 ont pu découvrir l'équitation au haras de Rosnarho de Crac'h et les CM, eux, le surf avec l'ESB à Plouharnel ou le catamaran à la SNT (Trinité Sur Mer) selon leur classe.

Cours de catamaran avec la SNT La Trinité sur Mer pour les CM ↓



Découverte de l'équitation pour les CP et CE1 au haras de Rosnarho de Crac'h ↑

Projet de réseau Trans'art

L'ensemble de l'école a participé au projet de réseau Trans'art sur le thème de la lumière. Avec les sept écoles du réseau et le collège saint Michel, une exposition a été organisée dans 5 chapelles de Carnac et un circuit de découverte en Géogaming (jeu d'enquête) a été proposé aux familles pour rendre l'expérience plus ludique.



↳ Séjour à l'école de la nature à Branféré pour les CP et les CE1

L'école de la nature

→ Les voyages de fin d'année ont amené les élèves de CP et CE1 quelques jours à l'école de la nature à Branféré. Les CE2 et CM ont, quant à eux, pu découvrir le Périgord et ses richesses historiques et naturelles.



Printemps des idées, les maternelles ont participé au concours d'épouvantails en objets de récup'



Vélectricyclette ↑

Patrimoine, festività et bâti !

Cette fin d'année a été marquée également en maternelle par des sorties axées sur notre patrimoine local : découverte de fermes pédagogiques, de potagers éducatifs, des îles du Golfe. Et enfin, nous avons eu la grande joie de voir le retour de la traditionnelle kermesse de fin d'année, avec son cochon grillé, ses spectacles et ses festivités ! L'été sera productif pour l'école puisque des travaux de rénovation sont engagés afin de continuer à proposer aux enfants un cadre de vie toujours plus agréable.

Sensibilité à l'environnement

Toujours dans l'optique d'ouvrir les élèves à leur environnement proche, les maternelles ont participé au concours d'épouvantails en objets de récup' du Printemps des idées. L'éducation au développement durable et le travail sur les économies d'énergie et la lutte contre le gaspillage a été un fil conducteur récurrent cette année, que ce soit à travers les interventions d'AQTA (cuisiniers solidaires, vélectricyclette) ou les décisions du conseil d'élèves.

Renseignements / Inscriptions

Mme Brindeau, directrice de l'école Sainte Marie

☎ 02 97 56 83 26 - 06 31 74 57 81

Visite de l'école et rencontre proposées sur RDV. Les familles domiciliées à Ploemel sont prioritaires pour les inscriptions.

La pré-rentree des TPS/PS se fera le mercredi 31 août après-midi à partir de 15h30.

École publique Groez-Ven

En cette fin d'année scolaire, nous vivons l'aboutissement de maints projets, dont certains représentent le travail de toute une année pour certaines classes.

La classe de neige

En mars, tous les élèves de CM1 et CM2 de l'école ont profité des plaisirs de la neige à Cauterets, dans les Pyrénées. Un Escape Game dans les couloirs du musée du Parc National des Pyrénées a plongé les élèves dans le monde de l'Isard, la bête des cimes. Pour compléter les temps de pratique du ski alpin encadrés par les ESF, une journée Trappeur a ravi chacun des élèves, notamment avec une initiation à la randonnée à raquettes et la construction d'un igloo. «Des petits mets des montagnes enneigées», pâté artisanal, tartiflette, tourin à la tomate et gâteau basque ont ravivé les papilles des petits comme des grands.



Projet Klas'Dañs

Depuis le début de l'année, l'ensemble des élèves de CM1, bilingues et monolingues, préparent une représentation de danses bretonnes dans le cadre d'un projet « Klas Dañs ». Chaque semaine, un animateur de l'association Kenleur est venu apprendre des chorégraphies aux enfants, pour leur défilé du samedi 18 Juin sur le parvis de la Mairie, à 18h30, lors de la Fête de la Musique. À cette occasion, ils interpréteront également un chant de Jean Le Meut. Ils ont par ailleurs la chance d'avoir été filmés par une équipe de journalistes de France 3. Après montage, l'extrait sera diffusé en septembre, dans l'émission Bali Breizh.

Concours

L'association « le Jardin des Idées » nous a proposé de participer à un concours d'épouvantails. Les élèves ont fait preuve d'imagination pour concevoir et fabriquer des bonhommes amusants en recyclant des objets inutilisés. Chacun a donc mis la « main à la pâte », et cela a donné un très joli projet collectif.



Journée à Bothoa... à l'école d'autrefois

Les GS, les CP et les élèves de CP/CE1 monolingues et bilingues ont passé une journée à Bothoa (22), dans « le musée de l'École d'autrefois ». Un cheminement à travers un chemin creux a amené les enfants à découvrir l'école d'autrefois. Ils se sont ainsi immergés dans l'ambiance d'une classe ancienne, et ont réalisé une feuille d'écriture à la plume, et d'autres activités manuelles.



Redadedig

Toutes les classes sont allées courir ensemble un matin à Mané Bogad lors d'une Redadedig, c'est-à-dire une petite course à pied destinée à sensibiliser les enfants à la Redadeg, course de relais qui a traversé fin mai la Bretagne et est passée à Ploemel.

Fabrique ton pain !

À lire bon nombre d'albums et d'histoires parlant de pain, les PS et MS se sont intéressés à la fabrication de cet aliment universel. En bons petits gourmands, ils ont d'abord visité le « Fournil de Ploemel », où les boulangers leur ont expliqué comment on fait du pain. Ils ont même pu malaxer la pâte et ramener chacun un petit pain à la maison. Un papa d'élève, boulanger lui aussi, est venu ensuite à l'école aider chaque enfant à fabriquer son propre pain, depuis le dosage des aliments jusqu'à la sortie du four.



En cette fin d'année, il y a encore beaucoup à faire et à vivre !

- Séances de tennis pour plusieurs classes, depuis les GS jusqu'aux CM2
- Cycle de piscine en juin, pour les CE1 et les CE2
- Rencontre de la classe maternelle bilingue avec les correspondants bilingues de Pluvigner
- Journée à la balade du Père Nicolas, début juillet, à St Nicolas des Eaux, pour les deux classes de TPS/PS/MS
- Séances de sensibilisation à la photographie en nature pour les CM1/CM2 (projet « Minuscule »)
- Découverte de la colombophilie pour les CM1/CM2
- Sortie au parc accrobranches « Forêt Adrénaline » pour les CE2/CM1, le 1^{er} juillet
- Fête de l'école le samedi 25 Juin
- Journée au Château de Suscinio le 27 juin, pour les CE2/CM1 et les CE1/CE2/CM1 bilingues.
- Continuité d'Équalianse, des ateliers menés par une nutritionniste une fois par mois, pour expliquer aux enfants

- l'importance de l'équilibre alimentaire.
- Avec la LPO, tous les CP découvriront la vie du hérisson (recherche d'empreintes, compréhension des menaces qui pèsent sur l'animal et son habitat)
- Water Family : au travers de cette activité, les CP et les CE1 monolingues sauront comment agir à la maison sur les pollutions et appréhenderont la notion d'eau visible et invisible.

Renseignements / inscriptions

Mme Lothodé, directrice de l'école
 ✉ ec.0560251u@ac-rennes.fr
 ☎ [groezen56400.toutemonecole.fr](tel:0297568363)
 ☎ 02 97 56 83 63

Mobilité

Analyse des résultats des questionnaires



Élue aux affaires sociales

Sylvie Morvant
5^{ème} adjointe aux affaires sociales, à la santé et du CCAS

Un grand remerciement aux participants à ce questionnaire. Grâce à votre participation le comité de pilotage en charge de l'analyse des besoins sociaux, va pouvoir poursuivre ses réflexions sur la question de la mobilité. Ces données vont nous permettre de rentrer dans la phase de proposition d'actions en fonction des moyens de la collectivité.

Résultat de l'enquête

En scannant le QR code



Q1 - Où habitez-vous à Ploemel ?

Sur les 297 répondants dont 84 habitent le bourg et 213 les villages.

Q2 - Comment vous déplacez-vous pour aller au travail ?

85% utilisent la voiture contre 8.5% à vélo et 2% le train, un peu plus de 1% à pied. Le bus et le covoiturage restent marginal.

Q3 - Comment vous déplacez-vous pour aller à l'école, lycée, études ?

45% se déplacent en voiture, 34% utilisent le bus, 9% le vélo ou la trottinette, 7% à pied et 4,5% utilisent le train.

Q4 - Comment vous déplacez-vous pour faire vos courses/achats ?

77% utilisent leur voiture contre 13% à vélo et 10% à pied.

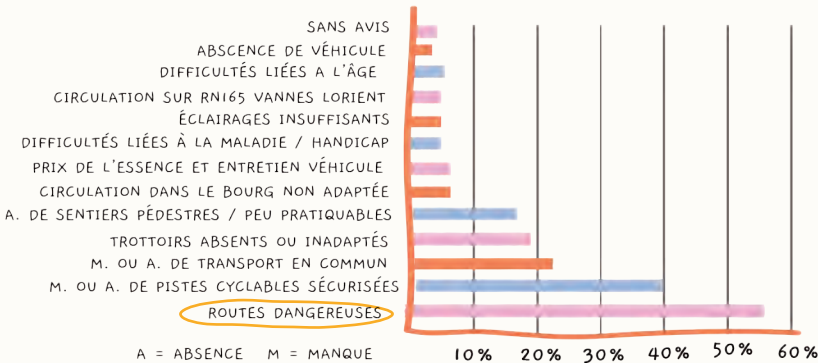
Q5 - Comment vous déplacez-vous pour vos loisirs ?

64% utilisent leur voiture, 20% un vélo et 15% se déplacent à pied.

Q6 - Comment vous déplacez-vous pour voir votre famille/vos amis ?

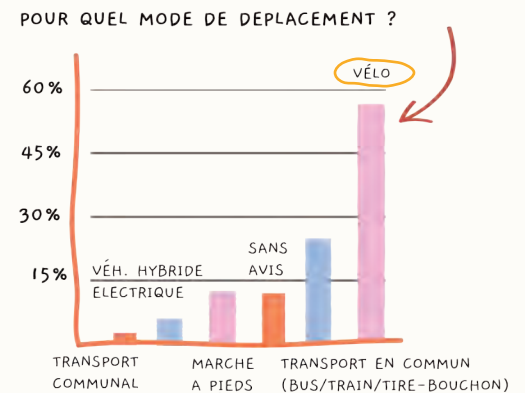
76% utilisent leur voiture, 12% se déplacent à pied et 11% en vélo, 1% utilise le train.

Q7 - Lors de vos déplacements, quelles difficultés rencontrez-vous ?

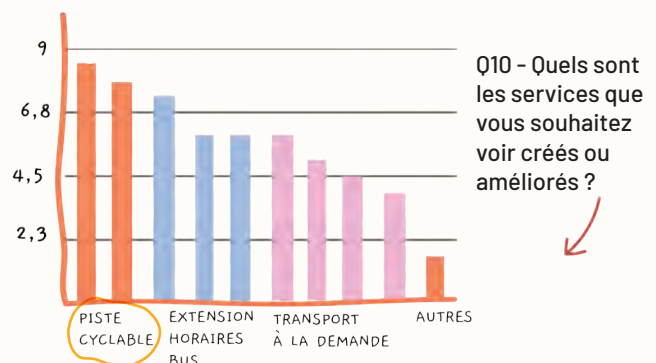
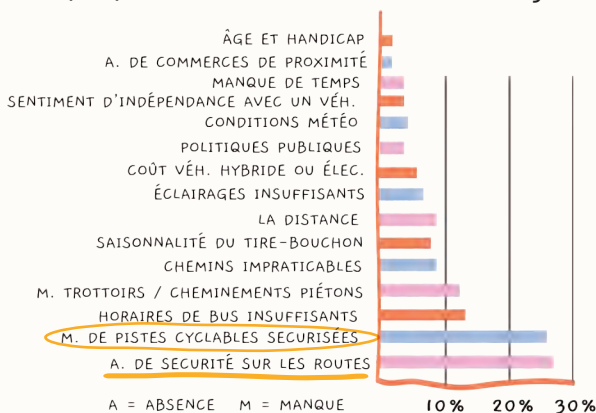


Q8 - Aimeriez-vous changer votre mode de déplacement principal ?

52% souhaitent changer leur mode principal de déplacement, 19% ne le souhaitent pas et 29% n'ont pas répondu à cette question.



Q9 - Quels sont les freins éventuels à ce changement ?



Faire rimer énergie avec économie

Comment faire ? Comment faire pour payer ses factures d'électricité et de gaz dans un contexte d'augmentation du prix de l'énergie ? En adoptant quelques gestes simples pour réduire la consommation d'énergie de votre logement. Dans la cuisine d'abord, un congélateur vide consomme plus qu'un congélateur plein alors remplissez-le de bouteilles d'eau et s'il est givré, dégivrez-le régulièrement car au-delà de 3 mm de givre, sa consommation augmente de 30 % ! Dans le salon ensuite, éteignez complètement vos appareils (télé, console, ordinateur, etc.) plutôt que de les laisser en veille. Votre meilleur allié pour cela : une multiprise avec interrupteur. Dans la salle de bain maintenant, l'eau chaude c'est de l'énergie. La production d'eau chaude sanitaire compte pour 12 % des consommations d'énergie d'un logement. Limiter le temps passé sous la douche, fermer le robinet quand on se savonne sont autant de gestes de bon sens pour économiser. Le ballon d'eau chaude, parlons-en : réglez la température entre 50 et 55°, pas plus. Et s'il est placé dans une pièce non-chauffée, par exemple le garage, il existe des matériaux pour l'isoler et réduire sa consommation d'électricité. Le chauffage enfin, c'est le

poste principal de consommation d'énergie. Entretien des équipements, dépoussiérer et purger les radiateurs amélioreront leurs performances. De petits achats vous feront aussi faire de vraies économies et amélioreront votre confort : boudins de porte, joints d'étanchéité pour les portes et fenêtres vieillissantes, rideaux épais isolants, tapis de sol, panneaux réfléchissants à installer derrière le radiateur, robinets thermostatiques et, plus cher à l'achat mais très efficace, un thermostat d'ambiance. Lorsqu'on parle d'économies d'énergie sur le chauffage, la régulation et la programmation sont des astuces incontournables car elles vous permettront de ne pas dépenser d'énergie quand ce n'est pas nécessaire sans refroidir tout le logement. Enfin, aérer 5 minutes par jour chaque pièce en éteignant les radiateurs permet d'évacuer toute l'humidité présente dans votre logement du fait de vos activités (cuisine, douche, linge qui sèche). L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas alors, sans savoir de quoi sera fait l'hiver prochain, n'attendons pas pour faire des économies d'énergie.

Benjamin GRIMONT

Chargé de mission en économies d'énergie (AQT)

La ville solidaire envers le peuple ukrainien, avec un élan de générosité de la part de la population

La commune et le CCAS ont tenu à marquer leur attachement aux valeurs de solidarité, de fraternité et à la paix en s'associant à l'initiative de l'association des Maires de France et de la Protection civile pour une collecte de produits et matériels de 1^{ère} nécessité et de secours. Chacun(e) a fait preuve d'une générosité impressionnante les 5, 6 et 9 mars lors des dépôts de dons. Réceptionnés par des membres du CCAS, d'élus et de bénévoles, les dons ont été acheminés vers le centre de collecte basé à Port-Louis et Inzinzac-Lochrist par les agents du service technique. Merci à toutes et tous pour le soutien.



Nomad'Emploi

Six personnes ont été reçues, depuis la première intervention sur Ploemel, à raison d'une permanence par mois. Les personnes

sont accueillies pendant 2h30. Elles ont été aidées par le dispositif Nomad'emploi sur des sujets liés à l'emploi, sur la rédaction d'un CV et aidées dans leurs démarches administratives pour une entrée en formation par exemple.

Ty Ar Vuhé - domicile partagé



Gâce à son emplacement privilégié au cœur du bourg, les résidents du domicile partagé peuvent faire les achats

du quotidien et se restaurer, même les personnes à mobilité réduite. Ainsi, l'arrivée de nouvelle personne est l'occasion d'un repas crêpes « Chez Patou ». La résidence donne et récupère à Gratis Boutik et participe ainsi à la protection de la planète et du porte-monnaie ! Le prêt du minibus de la commune a permis à Marcel, Marguerite, Léonie et 2 assistantes d'aller au zoo de Branféré et d'y pique-niquer. Un goûter au domicile partagé a permis à 3 résidents de se retrouver plusieurs années après avoir chanté ensemble dans une chorale, un moment émouvant. **DES PROJETS FUTURS** : visite de l'écomusée de Lizio, une médiation animale, un petit tour au marché d'Hennebont suivi d'un pique-nique au bord du Blavet et d'une visite du Haras d'Hennebont... En attendant de pouvoir à nouveau accueillir les élèves des écoles, peut-être à partir d'octobre 2022.

Les Animations de la médiathèque

ON REVIENT SUR CE QUI S'EST PASSÉ !



Élue à la culture

Muriel Granger

1^{ère} adjointe à la culture, à la valorisation du patrimoine, à la communication et à l'événementiel

Animation mensuelle pour les tout-petits, de 0 à 3 ans, accompagnés de leur(s) parent(s), grand(s)-parent(s) ou assistant(e) maternel(le). Installés dans un espace douillet et moelleux, les pieds sous la couette (ou pas), les enfants découvrent l'objet livre à travers des animations sur des thèmes différents chaque mois. La découverte est aussi sensorielle puisque les ouvrages utilisés peuvent être à toucher ou à écouter et que des comptines et jeux de doigts sont aussi intégrés dans le déroulé des animations.

0-3 ANS

LES P'TITES Z'OREILLES

des histoires pour les 0-3 ans
Médiathèque de Ploemel



NUITS DE LA LECTURE

20-23
janvier
2022



La médiathèque la nuit ?! C'était possible lors de l'événement national Les Nuits de la lecture en janvier dernier dont le thème 2022 était l'amour. Une fois n'est pas coutume, la médiathèque était ouverte le samedi soir pour des lectures en pyjama ! Lumières tamisées en mode co-cooning, sous la couette et avec les doudous, c'était encore mieux.

3-9 ANS

Des histoires pour les 3-9 ans. Des thèmes différents chaque mois pour faire découvrir aux enfants des livres qu'ils peuvent retrouver dans nos rayons.



JEUX AVEC CÉCILIA



Pendant les vacances de Pâques, Cécilia, qui a travaillé à la médiathèque en 2021, a animé un après-midi ludique avec une quinzaine de participants âgés de 6 à 13 ans. Une belle réussite où les groupes qui se sont formés naturellement ont découvert ou fait découvrir aux autres des jeux de nos rayons ou présentés par la ludothécaire.

Tu lis quoi ?

Des histoires pour les 3-9 ans

33^{ème} Prix des Incorruptibles

Le Prix des Incorruptibles est le premier prix de littérature jeunesse décerné par des élèves de la maternelle à la terminale. C'est une action-citoyenne qui participe à la découverte de livres de genres et de sujets variés ; les enfants s'engagent à voter pour leur ouvrage préféré, ils développent ainsi leur sens critique. L'association a reçu en 2013 l'agrément de l'Éducation Nationale, en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public. L'action portée par le Prix des Incos se développe ; en effet le nombre de votant ne cessent d'augmenter : 35 000 votes pour le 10^{ème} Prix, 168 967 10 ans plus tard et 501 091 pour le 30^{ème} Prix.

COMMENT SONT CHOISIS LES LIVRES ?

Les sélections de livres se partagent en niveau : maternelle, CP, CE1, CE2/CM1, CM2/6^{ème}... jusqu'à la terminale. Tous les ans, près de 1200 professionnels du livre et de l'éducation (enseignants, professeurs-documentalistes, bibliothécaires, libraires, ...) sélectionnent 5 à 7 livres par niveau de lecture eux-mêmes présélectionnés par les éditeurs parmi une trentaine d'ouvrages. L'objectif des comités est d'apporter variété et diversité dans les thèmes et les genres : romans, contes, albums illustrés...



À LA MÉDIATHÈQUE...

Les classes des 2 écoles de la commune sont venues une fois par mois à la médiathèque. À cette occasion, chaque élève est reparti avec un livre de leur choix trouvé dans les rayons. Ils ont également assisté à des animations autour du Prix des Incos. Ils ont découvert à chaque venue un des livres sélectionnés correspondant à leur niveau et ces lectures, discussions, explications, mini-débats les ont aidés à se forger leur propre opinion.

CONCOURS D'ILLUSTRATION

Les deux écoles ont de nouveau participé au concours organisé par l'association du Prix des Incos. Chaque enfant a participé individuellement au concours. Ils devaient illustrer une proposition ou une phrase d'un livre de la sélection correspondant à leur niveau. Le cahier des charges était précis : feuille en A3, pas de BD... Nos artistes ont pu voir les illustrations dans la médiathèque où une exposition leur était dédiée. Un jury d'illustrateurs a désigné un gagnant par livre. Une fois de plus, un gagnant à Ploemel ! Vous pouvez retrouver le palmarès des illustrations sur le site

www.lesincos.com

C'est quoi, être INCORRUPTIBLE ?

Charte des Incos

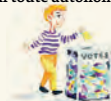
Je suis un Incorruptible

Je m'engage à lire les titres sélectionnés pendant la durée du Prix.



Je me fais un avis personnel sur les livres.

Je m'engage à participer au vote et à y faire valoir mon point de vue en toute autonomie.



Charte téléchargeable sur
LESINCOS.COM



ENFIN... LE VOTE !

Après les animations et les lectures, les enfants ont fait leur choix en INCORRUPTIBLE. Ils ont voté, très sérieux et concentrés, jeudi 12 mai comme les grands en cette année d'élections. Bulletins, enveloppes, isolements, urne, dépouillement... mais pas de 2nd tour ! M. Le Maire a également participé en actionnant l'urne l'après-midi. Merci également à Martine pour sa présence le matin. Les lauréats pour Ploemel sont :

Maternelle : **Aïe Aïe Aïe!** de Christine NAUMANN-VILLEMEN

CP : **La maison pleine de trucs** d'Emily RAND

CE1 : **La chasse au trésor de monsieur Taupe** de Katearina GORELIK

CE2/CM1 : **Le garçon du phare** de Max DUCOS

CM2/6^{ème} : **Edison, la fascinante plongée d'une souris au fond de l'océan** de Torben KUHLMANN



Animation Fables de La Fontaine

Une animation en partenariat entre la médiathèque et le CCAS.

Les services municipaux ont vocation à la fois à créer du lien social entre les habitants et à faciliter l'accès aux services. Dans ce cadre, la médiathèque et le CCAS se sont associés pour proposer une animation autour des Fables de La Fontaine. Une vingtaine de personnes ont été invitées à assister à cette représentation. Pour le CCAS, il s'agissait de permettre à des personnes éloignées de ce type d'animation, soit en raison de l'âge soit en raison de l'absence de moyens de transport, de profiter d'un moment de culture et de plaisir. À cette occasion les membres et agents du CCAS ont été mobilisés pour aller chercher et raccompagner les participants non véhiculés. À l'issue de la représentation un goûter était offert aux participants afin de conclure dans le partage et l'échange cet agréable moment. Un grand merci aux participants et à M. Yves Graffey, acteur, metteur en scène qui a proposé ce spectacle gratuitement à la collectivité.



Les bénévoles détour d'art

← De gauche à droite :

Louis Marguerie, bénévole à ND de Pitié (Locmaria)
 Marie-Élizabeth Le Fisher, bénévole à ND de Recouvrance (bourg)
 Annick Mazoyer, bénévole à ND de Recouvrance (bourg)
 Nikki Garcia, bénévole à Saint Meen (route de Locoal-Mendon)

Projet photographie "Minuscule"

Ce projet a été initié par la mairie et son service culturel et porté par Kilian DAVID, photographe professionnel et animateur nature (Nature & Picture).

Le fil conducteur est la série « Minuscule ». Cette dernière se compose de prises de vues réelles sur lesquelles viennent se superposer des animations. Les personnages sont principalement des insectes et la série met en avant leur vie secrète. Pour la présente exposition, l'ensemble de la faune a été prise en compte (insectes, mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, etc.). Les compositions présentées vous permettront d'apprécier l'ensemble du travail réalisé par les enfants et Kilian. En effet, cette exposition présente la vision des élèves de CM1-CM2 de l'école du Groez-Ven et des CM2 de l'école Sainte-Marie. À la suite d'une présentation en classe sur le projet, la photographie et la faune locale, les enfants ont sélectionné leur sujet. Les animaux retranscrits par chacun des élèves sont des espèces communes et observables sur Ploemel et à proximité du parc. L'objectif est de vous faire découvrir la faune de Mané Bogad à travers le regard et les crayons des élèves. En plus d'être un espace de loisirs, le parc de Mané Bogad et ses habitats naturels sont favorables à tout ou partie du cycle de vie de nombreuses espèces animales (alimentation, repos, reproduction, hibernation/hibernation, etc.).



La commune, fidèle du festival Méliscènes

Ploemel a reçu deux spectacles les 25 et 27 mars.

Les enfants des deux écoles ont assisté et participé au spectacle de "Marthe la raconteuse" (Théâtre des Tarabates). Pas toujours agréable, Marthe nous a raconté, avec beaucoup d'humour, l'histoire de Pierre et le loup... à sa façon !! La compagnie du Pilier des anges nous a proposé un spectacle en deux opus de 20 minutes : "La forêt ça n'existe pas", avec les deux personnages Toto et Bradi, ainsi que "De plus en plus de rien" avec Crocuta et le lombric terrestre. 80 personnes se sont déplacées pour apprécier ce spectacle poétique, dramatique mais aussi plein d'humour et de réflexion à double lecture (enfant et adulte).



Soirée Guinguette du 18 juin

La météo n'aura pas eu raison de l'envie de partager un moment festif, emmené par les musiciens et le comédien du Bal Floc'h.

Les ploemelois sont venus nombreux pour fêter la musique dans un décor de guinguette tout en profitant de la buvette du Comité des fêtes et des glaces du triporteur poète.

Première fête du sport à Ploemel !



À vos agendas, prêt, réservez votre journée !

Venez nombreux rencontrer les associations sportives de la commune et bien d'autres, le samedi 17 septembre prochain au stade de Kermarquer. De 10h à 18h, plusieurs animations rythmeront la journée (structures gonflables sportives, ...). Nous savons tous que le sport est fédérateur, vecteur de motivation et qu'il est très recherché sur notre territoire. Cet événement a pour objectif de créer un lien intergénérationnel, de faire vivre le sport et de fédérer les ploemelois aux différentes associations sportives de notre territoire. C'est tout l'enjeu du label « Terre de Jeux 2024 » que nous venons d'obtenir.

1597^{ème} section des Médailleurs Militaires de Belz-Étel

Belle journée pour la sortie annuelle des Médailleurs Militaires en Côtes d'Armor après une pause de deux ans.

Après 3 heures de route, arrivée à Pontrieux où l'on a pris le Passeur du Trieux pour une balade de 2h sur la rivière (en réalité un fleuve) jusqu'au port de Lézardrieux avec passage d'une écluse, ceci avec les commentaires avisés, instructifs et pleins d'humour du capitaine. L'après-midi, après un succulent repas, nous nous sommes rendus au château de la Roche-Jagu, maison forte du XV^{ème} siècle, propriété du département, entouré d'un magnifique parc fleuri et arboré ; un voyage dans le temps superbement commenté. L'exposition actuelle "Anima(ex) Musica" est à découvrir avec ces structures d'insectes et animaux imaginaires à partir d'instruments de musique. Puis, il a fallu faire route

retour, heureux et satisfaits de cette sortie en espérant pouvoir très rapidement se retrouver.



Sortie du 1^{er} juin 2022 - Vallée du Trieux ↑

Amicale laïque de l'école publique du Groëz-Ven

Nouvelle édition du « Marché d'Automne » organisée par l'Amicale.



V

isant à partager un moment de convivialité entre ploemelois, l'édition 2021 fût un franc succès pour l'association. Les parents d'élèves ainsi que



Rentrée scolaire le jeudi 1^{er} septembre 2022 : pot d'accueil offert aux parents par l'amicale dans l'enceinte de l'école dès 8h.
Marché d'Automne 2^{ème} édition le vendredi 14 octobre 2022 de 16h à 21h

L'art floral

Une association enracinée.

L'association existe depuis combien de temps et quelles sont ses activités ?

L'association existe depuis 2004 avec des effectifs croissants chaque année, et au compteur en 2021, 60 adhérentes réparties sur 6 cours. Les ateliers ont lieu une fois par mois et depuis la création jamais un modèle n'a été identique. Pour les adeptes du loisir, la composition florale est une passion mais pour bien des personnes elle reste un mystère. En réalité, il s'agit d'une activité à laquelle tout un chacun peut s'adonner avec succès. Il suffit d'un peu de détermination, d'imagination, de dextérité, de persévérance et quelques connaissances en botanique. L'important est de se rappeler que composer un bouquet dans le cadre d'un loisir n'est pas qu'une question de technique, ni un concours mais de s'adonner à une activité créative dans une bonne ambiance. Pour les apprentis fleuristes, ces œuvres florales mensuelles permettent de trouver de l'inspiration pour égayer les tables de fêtes familiales, voire de créer une ambiance personnalisée au domicile.



Qu'est-il prévu pour le 4^{ème} trimestre de l'année 2022 ?



26 novembre : un troc vert est programmé sous le préau de la salle Saint-André
3 décembre : une vente de compositions florales est programmée au profit du Téléthon

Plus d'infos ?

Isabelle Camenen, présidente ☎ 02 97 56 89 75
Sylvie Morvant, secrétaire ☎ 02 97 56 64 59

Les joyeux cabotins

Après deux ans de pandémie, la troupe revient sur les planches avec une nouvelle pièce, « La bourse ou Pupu ».



Nous avons repris, avec beaucoup de motivation, les répétitions de notre prochaine pièce, « La bourse ou Pupu ». Nous aurons le plaisir de vous la présenter, à Ploemel, les 14, 15, 28 et 29 octobre 2022.

À l'occasion du festival ArtsMotsRia, à Locoal-Mendon, nous avons eu un petit avant-goût de notre retour sur les planches en présentant des scénettes qui ont eu leur petit succès ! Lors de ce festival nous avons eu aussi l'occasion de rencontrer et d'échanger avec Gilles Servat ! Nous espérons que vous serez nombreux à venir nous voir à Ploemel et pour les absents, sachez que nous entamerons ensuite notre tournée internationale... Dans les communs alentours.



14, 15, 28 et 29 octobre 2022
Présentation de notre pièce
"La bourse ou Pupu"

Plus d'infos ?

Notre célèbre Jéjé ☎ 06 21 26 91 78

Un été musical à Ploemel

L'association des Amis de l'Orgue a établi son programme musical pour l'été 2022 autour de quatre concerts aux répertoires variés.

J **Jeudi 21 juillet** Mickaël Gaborieu, professeur à l'Académie de Musique et Arts Sacrés de Sainte-Anne-d'Auray propose un concert avec un orgue mélodieux. Prestation musicale autant que pédagogique autour de cet instrument avec des œuvres de Georges Bizet, César Franck, Louis James, Alfred Levebure-Wely, Alexandre Guilmant.

Jeudi 28 juillet L'Orchestre National de Bretagne, sous la direction de Fiona Monbet, avec des œuvres de Haydn, Telemann, Beethoven et une surprise! Fiona Monbet, artiste franco-irlandaise, violoniste, compositrice et cheffe d'orchestre a construit ce concert autour des solistes de l'orchestre symphonique.



↑ Matthieu Saglio - les Amis de l'Orgue

association-des-amis-de-lorgue-de-ploemel.neopse-site.com

Jeudi 11 août Manuel Murabito, ténor sera accompagné d'Alice Khayati, mezzo-soprano et de Frédérique Lory, pianiste pour ce concert lyrique.

Jeudi 25 août Matthieu Saglio, artiste espagnol, en tournée pour 45 concerts nous fera découvrir son violoncelle aux mille accents.

Tous nos concerts ont lieu en l'Église Saint-André au tarif unique de 13€.

Nous serons très heureux de vous accueillir pour ces soirées musicales.

Le Souffle du menhir

Le "Souffle du menhir" propose le samedi matin 3 stages de 12h en année scolaire 2022-2023.

1^{er} stage à l'automne 2022, le "Qi Gong de la Calebasse Dorée", originaire de la famille Liu, renforce notre énergie et nous protège des énergies perverses. Comme en Feng Shui, le pouvoir de la calebasse, dont la forme et la fonction sont similaires au corps humain, permet de repousser le Qi négatif et contenir le Qi positif.

2^{ème} stage au 1^{er} trimestre 2023, "La troisième méthode du Zhi Neng Qi Gong", en harmonisant l'énergie des 5 organes principaux du corps à l'aide de mouvements, de sons et de mudra, transforme les 5 émotions correspondantes et nous aide à mieux les maîtriser. Le Xi Sui Jing favorise la régénération des moelles et des os.

3^{ème} stage au 2^{ème} trimestre 2023, "la première série du Wu Dang Qi Gong", issue d'un temple taoïste de la montagne sacrée Wu Dang située

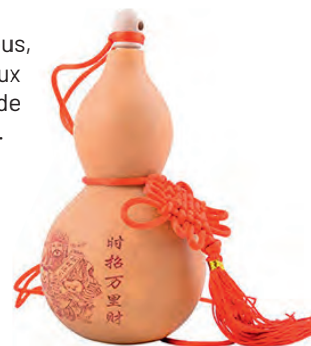
dans le sud-est de la Chine, est un ensemble de 15 mouvements courts et de 6 postures statiques. Ce Qi Gong spirituel, qui permet une connexion aux énergies subtiles de notre corps en totale harmonie avec les énergies environnantes, libère les tensions physiques, apaise le mental et apporte la sérénité pour une meilleure santé.

Ces exercices sont adaptés à tous, quel que soit l'âge, y compris aux débutants et ne nécessitent pas de préparation physique particulière.

Plus d'infos ?

☎ 07 85 40 50 49

✉ lesouffledumenhir@gmail.com



Danserion Bro Plenuer

Cap sur les 40 ans : 9 et 10 septembre 2022 !

✓ de G. à D. le groupe des jeunes à Quiberon le 22 mai / le bureau, chorégraphes et musiciens préparent la fête



Avant ce temps fort de cette saison, le groupe jeunes aura été le premier à remonter sur scène et porter le costume, lors du « Bugalé Dans » organisé par Kenleur Morbihan en partenariat avec le festival « Presqu'île Breizh », le dimanche 22 mai dernier à Quiberon. Bravo à ces jeunes encadrés par Youenn et Marion et accompagnés de nos musiciens qui ont enflammé les rues de Quiberon et la salle de spectacle. Suivront pour eux, la grande parade du festival interceltique de Lorient le dimanche 7 août ainsi que celle du festival d'Arvor à Vannes, le lundi 15 août. Le groupe adultes débutera la saison par la fête de la sardine à Quiberon le samedi 16 juillet, puis le pardon de Saint-Quirin à Brech le dimanche 24 juillet, ainsi que les 30 ans de l'association « Tud St Cado » de Belz le samedi 6 août. Et, comme en 2019, le groupe animera 4 soirées bretonnes en juillet et août au village vacances SNCF de Quiberon. Notre dernière prestation aura encore lieu à Quiberon, puisque le comité nous a invités à participer avec de nombreux groupes au Presqu'île Breizh, le samedi 29 octobre. Pour une reprise après plus de deux ans d'inactivité, nous ne pouvons qu'être satisfaits de nous produire lors de toutes ces festivités.

Programme du week-end festif des 40 ans

Les répétitions ont repris depuis septembre 2021 afin de préparer le spectacle de la fête des 40 ans. Les danseurs, jeunes et adultes, ainsi que les musiciens se retrouvent chaque vendredi soir pour apprendre les différents tableaux du spectacle. Voici donc un aperçu de ce que les spectateurs pourront apprécier lors de ce week-end festif des 40 ans :

Vendredi 9 septembre : soirée irlandaise à partir de 19h00 avec initiation aux danses irlandaises dispensée par une association de Lanester, ainsi que des sessions de musique irlandaise.

La restauration sera assurée avec un buffet d'huîtres, de cochonnailles et de poulet rôti et bien sûr la Guinness coulera à flots.

Samedi 10 septembre : Les animations à différents endroits du bourg démarreront vers 16h30 avec le cercle celtique de Crac'h, les danseurs du foyer laïque de Quiberon (accompagnés des anciens de Lann Bihoué) ainsi que le bagad de Carnac.

- Vers 17h00, une danse des mille réunira tous les danseurs et musiciens, y compris les Danserions, sur la place du Groez Ven.
- 17h30 : apéritif dans la salle polyvalente, suivi de discours officiels et des remerciements.
- 20h00 : Début du grand spectacle des Danserions qui sera uniquement donné lors de cette soirée, sur une scène d'un format peu habituel.
- 22h00 : Fest noz avec les groupes ARVEST et DAMAD.

Des pré-ventes de billets pour le spectacle seront proposées courant août dans un commerce de Ploemel. Programme complet sur :

www.danserion-bro-plenuer.jimdo.com

Plus d'infos ?

Président Marc Le Badezet

☎ 07 87 89 94 14

✉ marc.lebadezet@orange.fr

Responsable danse : Clément Le Lamer

☎ 06 70 64 62 33

✉ c.lelamer@orange.fr

Ploemel Forme

L'association Ploemel Forme a repris ses activités en septembre dernier pour une saison complète.

↓ Cours du lundi avec Delphine



↑ Retrouvailles pour les 40 ans de l'association le 24 juin 2022

Après 2 années compliquées en raison de la pandémie, l'association Ploemel Forme a repris ses activités en septembre dernier, pour une saison complète, avec des adhérents très motivés. Pas moins de 70 personnes se sont inscrits à notre association.

Les cours de fitness assurés par Delphine et Franck associent cardio et renforcement musculaire dans la bonne humeur. Le cour du jeudi soir axé sur du Pilates a été assuré par Florent de l'association profession sports 56, et Michelle le jeudi après-midi axe son cours sur de la gym douce. Cette année, l'association fête ses 40 années d'activités sportives et nous nous sommes retrouvés pour un moment de convivialité pour célébrer cet événement, le vendredi 24 juin dernier à la crêperie du moulin de Cochevin à Locoal Mendon. La rentrée devrait se faire le lundi 12 septembre mais vous aurez les informations en temps voulu.

Rappel des horaires de cours

- Lundi de 19h > 20h15 - Delphine à la salle polyvalente
- Mercredi de 9h30 > 10h30 - Franck à la salle Saint-André
- Jeudi de 14h > 15h - Michelle à la salle Saint-André
- Jeudi de 19h30 > 20h30 (encore en réflexion pour la rentrée).

Plus d'infos ?

Denise Drian, Présidente

☎ 06 83 05 22 17

✉ ploemelforme@orange.fr

Ploemel Tir

Une Ploemeloise, Championne de Bretagne !

Le Championnat Régional de Tir Sportif pour les écoles de Tir 10m, s'est déroulé à Brest les 23 et 24 Avril. Plus de 150 jeunes Bretons y ont participé dans plusieurs catégories de jeunes et de disciplines (Carabine, Pistolet et Arbalète). Et c'est en Poussin que Ploemel Tir s'est distingué grâce à Pauline Michel qui remporte le titre de Championne Régional chez les filles avec un joli score de 263 sur 300. Cette performance lui a permis de se qualifier pour les Championnats de France fin mai à Montluçon. Elle se classe donc 14^{ème} National. Pauline a donc défendu les couleurs de Ploemel le 28 mai dernier. Pauline a démarré le tir sportif il y a plus d'un an. Cette discipline lui permet d'améliorer sa concentration et la maîtrise de soi au quotidien.



Pauline Michel championne de Bretagne qualifiée pour les championnats de France



Samedi 3 septembre 2022

Ploemel Tir organisera ses portes ouvertes et permettra à chacun de découvrir le Tir Sportif

www.ploemeltir.sportsregions.fr

Club de randonneurs

Enfin une belle année remplie de joie et de rencontres !

✓ de G. à D. Randonneurs avec leur guide du lundi. Préparation randonnée Un Pas Sans Gluten et l'association AFDIAG présente lors de cette journée



Enfin une belle année remplie de joie, de rencontres, de randonnées avec nos guides du lundi sans trop de restrictions. Grâce à cela, nous avons pu nous déverrouiller les guibolles... pour une marche de 7 à 9 km.

Rando « un Pas Sans Gluten » le 24 Avril 2022

Cette année voyait également le retour de la randonnée « un Pas Sans Gluten » sous une météo très appréciable. Plus de 400 personnes se sont déplacées, quel succès ! Merci à vous tous car l'association AFDIAG a toujours été représentée par nos bénévoles, nos randonneurs ploemelois et les communes avoisinantes. Grâce à l'organisation du bureau, cette journée fut une réussite comme tous les ans. On se retrouve donc l'année prochaine pour cette belle rencontre, avec impatience. Merci !

Le Golf de Saint-Laurent

Représenter, développer et animer le club !

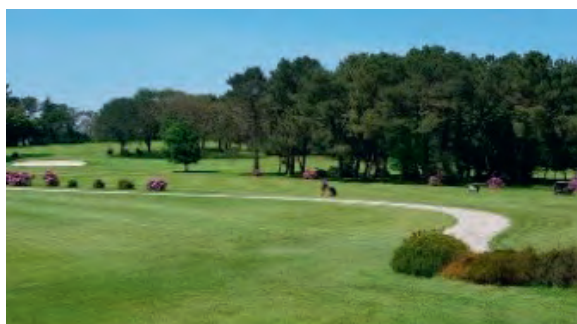
En 2021, l'association compte 925 licenciés dont 520 en sont membres. 30 % de l'effectif sont des dames et donc 70 % des messieurs (63 Ploemelois sont licenciés au club). Les objectifs de l'association sont de représenter le Golf de Saint-Laurent et Ploemel aux niveaux local, départemental, régional et national. Il s'agit aussi d'accompagner le développement de ce sport auprès des jeunes grâce à l'école de Golf, où 50 d'entre eux suivent régulièrement l'enseignement donné par les professionnels.

Enfin, il y a la volonté d'animer tout au long de l'année la vie du club, au travers des compétitions de classement, mais aussi des animations ludiques. La découverte de ce sport, peut se faire facilement, grâce aux initiations gratuites qui sont mises en place par Bluegreen, l'exploitant du golf.

Nos résultats sportifs

Nous avons 7 équipes en division nationale avec de bons résultats :

- Les jeunes (- de 16 ans) maintien en 3^{ème} division.
- Les messieurs maintien en 4^{ème} division.



- Les vétérans maintien en 3^{ème} division.
- Les dames montées en 2^{ème} division.
- Les seniors maintien en 1^{ère} division.
- Les Mid Amateurs sont montés en 2^{ème} division.

Le Grand Prix de Saint-Laurent, épreuve phare du club, a eu lieu les 2 et 3 Juillet. Nous remercions chaleureusement la mairie de Ploemel qui nous accompagne chaque année pour ce challenge.

ES Ploemel

Année 2022 verra remise en place du tournoi de l'ES PLOEMEL après 2 années de repos forcé.



Cette année, les bénévoles féminines étaient mise à l'honneur, bravo à toutes et bien sûr on compte sur vous le 11 juin. Le club les a récompensées en leur offrant une rose. La suite du tournoi a eu lieu le 11 juin avec cette fois, les équipes U13 et U15 mais surtout le tournoi féminin très attendu des U13 et U15.

L'assemblée générale du club a eu lieu le vendredi 17 juin à 18h30 au stade de Kermarquer.



Cette année le tournoi a été divisé en 2 parties pour fêter ses 25 ans : le dimanche 8 mai et le samedi 11 juin. Quelques difficultés pour remobiliser les équipes invitées et les bénévoles, mais après quelques réunions tout était prêt pour le 8 mai. De plus, le soleil était au rendez-vous.

À PARTIR DU 11 JUIN 2022

**DES TRAINS CIRCULENT
ENTRE AURAY ET QUIBERON**

**LE TRAIN REVIENT
OUVREZ L'ŒIL !**

NE RISQUEZ PAS VOTRE VIE
EN GARE, AUX PASSAGES À NIVEAU
ET AUX ABORDS DES VOIES
ÉVITEZ LES COMPORTEMENTS
DANGEREUX

Rendez-vous sur prevention-ferroviaire.fr



nouveau commerce à Ploemel

Taxi • Déplacements privés et médicaux

Taxis Moeyaert



Après 32 années de taxi sur la commune, Yolande Baranger a cédé son entreprise à Romain Moeyaert. Celui-ci sera rejoint par son épouse, Magali, lors du départ en retraite de Yolande fin octobre.

Romain et Magali auront alors à cœur de transporter les ploemelois dans tous leurs déplacements privés ou médicaux.

Pour les joindre ☎ 06 13 13 05 50

Et du lundi au samedi, retrouvez les commerces itinérants sur le parking de la mairie



Lundi	Pizzas	Ty Pizzas	à partir de 17h	06 83 63 89 15
Mardi	Boucher-charcutier	La Petite Saveur	9h30 à 13h	06 60 54 07 09
	Poissonnerie	La Taverne du Pêcheur	8h30 à 14h	
	Burgers	Escale Gourmande	à partir de 17h	06 45 50 60 07
Mercredi	Rôtisserie	Chez Laurence	9h à 14h	06 60 71 10 43
	Plats à emporter	Short Break	à partir de 17h	06 33 22 07 61
Jeudi	Boucher-charcutier	La Petite Saveur	9h30 à 13h	06 60 54 07 09
	Poissonnerie	La Taverne du Pêcheur	8h30 à 14h	
	Pizzas	Théo Pizza	à partir de 17h	07 81 58 36 36
Vendredi	Tapas	Tapas et Cie	à partir de 17h	06 88 74 32 05
Samedi	Boucher-charcutier	La Petite Saveur	9h à 13h	06 60 54 07 09
	Légumes	Maraîchage	9h à 13h	06 41 93 56 36
	Produits secs vrac	Un p'tit grain de...!	9h à 13h	06 83 15 84 05
	Fraises-Pommes	Vergers du Roch	9h à 13h (en saison)	
	Pizzas	Théo Pizza	à partir de 17h	07 81 58 36 36

Cet été, prenez le temps de la réflexion !

À l'heure où nous écrivons cet article, la pluie manque sévèrement depuis plusieurs semaines, les insectes ne sont pas nombreux et les oiseaux peinent à s'abreuver. Nous sommes malgré tout encore relativement protégés des effets du changement climatique. Mais jusqu'à quand ? L'ONU nous annonce que les marqueurs clés du changement climatique ont encore battu des records cette année.



Il existe de nombreux ouvrages qui abordent le sujet de la transition écologique : livres, documentaires, romans graphiques... Si vous vous posez des questions, jetez-y un œil. Plusieurs sont disponibles à la médiathèque. Certains sont très drôles !

Difficile aujourd'hui de dire qu'on ne sait pas que la planète va mal. Les reportages sur les conséquences de nos comportements et nos choix quotidiens sont nombreux. Mais il est difficile de changer ses habitudes et de refréner ses envies. Quelle facilité de partir 3 jours en Italie pour 20€, de prendre sa voiture pour aller à la boulangerie, d'acheter du neuf au lieu de réparer... ! Pour respecter les accords de Paris et rester sous la barre des +2°C de réchauffement, nous devrions chacun avoir un bilan carbone annuel qui ne dépasse pas 2 tonnes équivalent CO2. Or, en France, nous sommes en moyenne à 12 tonnes par an et par habitant.

10 actions positives faciles à engager

Pour amorcer en douceur notre descente énergétique et engager ainsi un virage bénéfique pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants, nous vous proposons de prendre un temps de réflexion cet été, ainsi que 10 actions positives faciles à engager :

1/ Découvrez cet été des producteurs locaux grâce au site de la communauté de communes AQTA rubrique « Produits locaux » et allez à leur rencontre pour déguster leurs produits.

2/ Prenez des cours de jardinage pour produire quelques légumes à la maison et ressentir tous les bienfaits déstressants de cette activité. Commencez par les pommes de terre et les courges, ce sont des cultures inratables !

3/ Plantez des arbres fruitiers cet automne. Le territoire compte de belles pépinières et quel plaisir de croquer dans une pomme décrochée de l'arbre à l'instant.

4/ Remplacez une soirée devant une série par une soirée créative à cuisiner. La médiathèque propose de bons ouvrages de cuisine, profitez-en !

5/ Prenez votre vélo ou vos baskets et profitez d'un pique-nique entre amis à Mané Bogad : l'endroit est tellement apaisant !

6/ Remplacez un trajet de courte distance en voiture par un trajet à vélo ou à pied. Les bienfaits de l'activité physique ne sont plus à démontrer sur la forme et l'humeur.

7/ Calculez les distances parcourues pour vos vacances et week-ends durant l'année 2022 puis lancez-vous le défi de les diviser par 2 pour 2023. Il y a toujours beaucoup à découvrir sur le territoire français.

8/ Cherchez dès cet été des idées de cadeaux d'occasion pour Noël 2022 : l'achat d'occasion pour les Fêtes est moins coûteux mais prend un peu de temps. Vous serez plus détendus à l'approche des fêtes.

9/ Placez des graines et des abreuvoirs pour les oiseaux dans votre jardin ou sur le bord de votre fenêtre. Et vous trouverez du plaisir à les observer tous les jours.

10/ Accordez-vous 30 minutes de pause quotidienne et observez la nature. Ralentir fait partie des challenges pour l'avenir.

La composition de notre équipe au sein du Conseil Municipal a récemment évolué et nous sommes très heureux de travailler dorénavant avec Séverine Cottin qui nous rejoint à la suite du départ de Primelle Lamballais que nous remercions pour son engagement au service de la commune depuis 2014.

Nous vous souhaitons un très bel été 2022, sur la route des nouvelles habitudes !
Anne, Christian, Florence et Séverine



Une question, une remarque, contactez-nous !
f Ploemel 2020 - Et si on décidait ensemble ?
✉ ploemel2020@gmail.com

Déchets

CAP SUR LE TRI DE TOUS LES EMBALLAGES ET DES BIODÉCHETS !

Mieux trier, mieux valoriser, moins gaspiller... La révolution des déchets est en marche sur le territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique ! L'objectif ? Réduire et valoriser le maximum de déchets du quotidien !

EMBALLAGES

Dès le 1^{er} janvier prochain, je trie tous mes déchets. Et oui même le pot du Flamby finit dans le bac jaune.

Tous ces nouveaux emballages ainsi triés devraient permettre de recycler jusqu'à 400 tonnes supplémentaires par an !

BIODÉCHETS

En 2023 : progressivement, le tri et la collecte des biodéchets se mettent en place pour tous les habitants.

Les quoi ? Nos déchets biodégradables, restes de repas, fleurs fanées, épiluchures de légumes... seront collectés. Ici on vise jusqu'à 3 500 tonnes de déchets par an détournées des ordures ménagères pour être valorisées !

#1 TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !
Harmoniser et simplifier les consignes de tri

#2 COLLECTER SÉPARÉMENT ET VALORISER TOUS LES BIODÉCHETS

#3 RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS RÉSIDUELS NON VALORISABLES



La méthode

ÇA VA SE PASSER COMMENT À PLÆMEL ?

Changer ses habitudes, cela se prépare et s'organise. Ces changements vont être menés progressivement sur le territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique. Voici concrètement le plan d'action et le calendrier pour Plæmel.

1 UNE VISITE À DOMICILE

Des « enquêteurs », identifiables par leurs vêtements aux couleurs d'Auray Quiberon Terre Atlantique, viendront à votre rencontre pour évaluer vos besoins en bacs de tri.

• de septembre à décembre 2022



2 LA DISTRIBUTION

des nouveaux bacs et la récupération des anciens.

• de novembre 2022 à février 2023



3 UNE SECONDE VISITE À DOMICILE

pour distribuer un bioseau, répondre à vos questions et vous remettre un guide du tri !

4 TOP DÉPART

des nouveaux gestes du tri

- Emballages : le 1^{er} janvier 2023 pour tous
- Biodéchets : à partir du 1^{er} janvier 2023



Des réunions publiques seront organisées, par zone, avant la distribution des bacs.

Un site web, une newsletter et des alertes SMS, **WWW.JE-VIS-ICI.FR** pour retrouver toutes les informations dont vous avez besoin

AGENDA 2022

Juillet.

Vendredi 15

Concert chant et piano
Détour d'art
@chapelle Saint-Méen

Samedi 23

Moules-frites
Comité des fêtes
@Stade de Kermarquer

Jedi 21

Concert Mickaël GABORIEU
Les amis de l'orgue @église

Mercredi 27

Soirée conte
Détour d'art & Ti Douar Alré
@chapelle ND de Recouvrance

Jedi 28

Concert de l'OSB
Les amis de l'orgue @église

Août.

Jedi 11

Concert Manuel MURABITO
Les amis de l'orgue @église
Comice agricole @ Belz

Dimanche 14

Pardon de Saint Laurent,
Association pour la rénovation de la chapelle
@chapelle de Saint-Laurent

Jedi 25

Concert Matthieu SAGLIO
Les amis de l'orgue @église

Septembre.

Vendredi 02

Forum des associations @SP

Dimanche 04

Pique-nique gérant CMJ
@parc de Mané Bogad

Du 09/09 au 11/09

40 ans des Danserion @SP

Samedi 10

AG des randonneurs
@salle Saint-André
de 8h à 13h30

Samedi 17

Fête du Sport
organisée par la commune de Ploemel

Du 21/09 au 24/09

Événements autour de la maladie d'Alzheimer

Samedi 24

Jeux de société
et bourse aux jeux
Club cardinal @SP

Octobre.

Samedi 01

Fuseau en aiguille
@salle des anciens

Dimanche 02

Balade bilan
Le jardin des idées

Du 03/10 au 09/10

Semaine nationale de la Semaine bleue

Samedi 08

Repas des aînés @SP

Dimanche 09

Fest Deiz par DALC'H ATAU @SP
Pardon de Saint-Méen
association pour la rénovation de la chapelle,
@chapelle de Saint-Méen

Vendredi 14

Marché d'automne
Amicale laïque du Groez-Ven
@préau de la salle Saint-André
La bourse ou Pupuce
Les joyeux cabotins @SP

Samedi 15

La bourse ou Pupuce
Les joyeux cabotins @SP

Samedi 22

Troc et puces
APEL Sainte Marie @SP

Vendredi 28

La bourse ou Pupuce
Les joyeux cabotins @SP

Samedi 29

La bourse ou Pupuce
Les joyeux cabotins @SP

Dimanche 30

Concert dans le cadre d'un Automne autrement
Les amis de l'orgue @église

Novembre.

Samedi 05

Fuseau en aiguille
@salle des anciens

Jedi 10

Repas de l'ESP @SP

Dimanche 13

Fest Deiz par DALC'H ATAU @SP

Samedi 26

Troc vert/jardin, Art floral
@préau de la salle Saint-André

Décembre.

Du 02/12 au 03/12

Téléthon organisé par la commune de Ploemel

Samedi 03

Vente de compositions florales au profit du Téléthon, L'art floral
Fuseau en aiguille
@salle des anciens

Dimanche 04

Marché de Noël organisé par Ploemel @SP

Dimanche 11

Fest Deiz par DALC'H ATAU @SP

MON MÉMO



Les services de la Mairie

LA MAIRIE

1, allée abbé Martin Kercret, Ploemel
 Lundi, mardi, jeudi : 8h30 > 12h - 14h > 17h
 Mercredi, vendredi : 8h30 > 12h
 Samedi : 9h > 12h
 (Juillet-août : ouvert les vendredis après-midi et fermé les samedis matin)
 ☎ 02 97 56 84 25
 ✉ mairie@ploemel.fr



MÉDIATHÈQUE

2, allée abbé Martin Kercret, Ploemel
 Mardi : 14h > 18h30
 Mercredi : 10h > 18h
 Vendredi : 14h > 18h30
 Samedi : 10h > 15h
 ☎ 02 21 32 02 02
 ✉ mediatheque@ploemel.fr



RESTAURANTS SCOLAIRES

Groez-Ven ☎ 02 97 56 86 58
 Sainte Marie ☎ 06 78 20 66 25



POLICE MUNICIPALE

Sur rendez-vous tous les jours du lundi au vendredi de 9h30 > 12h - 14h30 > 17h
 Au téléphone tous les jours de 13h30 > 14h30
 ☎ 02 97 56 70 69
 ✉ policemunicipale@ploemel.fr



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi : 14h30 > 17h
 Mardi > vendredi : 9h > 12h30 - 14h30 > 17h
 Samedi : 9h > 12h30
 ☎ 02 97 56 83 82



URBANISME

Service urbanisme fermé le samedi
 ☎ 02 21 32 02 01
 ✉ urbanisme@ploemel.fr



CCAS

Permanences en mairie les mercredis et vendredis de 9h > 12h ou sur rdv les lundis, mardis et jeudis
 ☎ 02 97 56 76 15 - 06 88 38 03 85
 ✉ ccas@ploemel.fr



ENFANCE ET JEUNESSE

5, rue Joseph Le Pévédic, Ploemel
 ☎ 02 97 06 21 96 - 06 23 67 01 67
 ✉ enfancejeunesse@ploemel.fr



SERVICES TECHNIQUES

ZA de Pont Laurence, Ploëmel
 ☎ 02 97 56 71 54

Autres numéros utiles



DOMICILE PARTAGÉ TY AR VUHÉ

Rue Abbé Collet, Ploemel
 ☎ 02 97 56 70 89
 alzheimer-bretagne.fr



PAROISSE

M. le recteur Dominique Le Quernec
 Presbytère
 rue du Pussic 56550 Belz
 ☎ 02 97 55 33 70
 ✉ paroisse.debelz@orange.fr



ÉCOLE GROEZ-VEN

Directrice : Mme Lothodé
 Rue des écoles, Ploemel
 École Primaire ☎ 02 97 56 83 63
 École maternelle ☎ 02 97 56 87 82
 ✉ ec.0560251u@ac-rennes.fr

ÉCOLE SAINTE-MARIE

Directrice : Mme Brindeau
 48 rue Joseph Le Pévédic, Ploemel
 ☎ 02 97 56 83 26
 ✉ eco56.stema.ploemel@eco.ecbretagne.org

- 1^{ÈRE} ÉDITION -

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

10H > 18H

FÊTE
DU

SPORT

AU STADE DE KERMARQUER
À PLOEMEL

OUVERT
À TOUS

DIVERSES ANIMATIONS
Buvette et petite restauration

INFOS PROGRAMME :
www.ploemel.fr > rubrique «fête du sport»



En partenariat avec :

20
TERRE
DE JEUX
24

